

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1712 13 août 2007

SOMMAIRE

Abys S.A 82148	GF 3000 Holding S.A 82162
Alina S.A	
Alvorada Sàrl82147	Invest-Eco 2000 S.A
Anthée 82148	KV Tomsen S.A 82148
Arianespace Finance S.A 82161	Laan Holding S.A 82159
arkés S.A82159	Le Domaine S.à r.l 82151
arkés S.A82159	Lisa S.A 82160
Assurinfo S.A	Lisa S.A 82159
Atalys S.à r.l 82147	Malon Luxembourg S.A 82170
Barbat S.A 82152	Meloc Sàrl 82151
Benelux Taxis S.à r.l82147	Meranti Investments S.à r.l 82161
Brefina S.A 82150	NG Private Equity S.C.A. SICAR 82130
Bulton S.A82151	Night Networks S.A 82162
Dutch Holding (Luxembourg) S.à r.l 82164	Northern & Shell Luxembourg Sarl 82173
Emico S.à r.l82150	Nuovo Pignone International Sàrl 82170
Entory 82154	Pamal S.à.r.l
European Directories S.A82170	P.F. Wellness Holding S.A 82163
Excelsior 2000 S.A 82153	Preslin Holding S.A 82149
Fidelux S.A 82160	Renata Holding S.A 82149
Fidessa (Luxembourg) S.A	Renocor Holding S.A
Finproject Services S.A82162	Renocor Holding S.A
Finproject Services S.A82154	Renocor Holding S.A
Finproject Services S.A82158	Renocor Holding S.A
Finproject Services S.A82158	S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg
Flamis S .à r.l	82158
Gauguin S.A	S.G. International Marble S.A 82160
GEFS International Finance S.à r.l 82169	S.G. International Marble S.A 82160
GEFS Pan Europe Funding S.à r.l 82161	Stanton S.A 82151
GEFS Pan Europe Holding S.à r.l 82163	TER-PROM S.à r.l 82153
GE Holdings Luxembourg & Co S.à r.l 82169	Transition Capital S.A 82175
GeoSat S.A82175	W2005/W2007 Vernal Holding 1 Luxem-
GE UK Financing (Luxembourg) S.à r.l 82170	bourg (H2) S.C.S 82154
GE 2000 Holding S A 82162	Waicor Investment Corporation S.A 82150



NG Private Equity S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 129.404.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the first of June, Before us Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven

There appeared:

1. NG PRIVATE EQUITY MANAGEMENT S.àR.L., incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, incorporated by a deed of undersigned notary on May 31, 2007, being in process of registration with the register of commerce and companies,

here represented by Philipp Mössner, Attorney-at-Law, with professional address at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on May 31, 2007.

2. NORDIC GROWTH PARTNERS OÜ, incorporated and existing under the laws of Estonia, having its registered office in Pärnu mnt. 15, 10141 Tallinn, Estonia, registered in the commercial register - registration department of the County Court of Harju - under number 11324929,

here represented by Philipp Mössner, Attorney-at-Law, with professional address at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Tallinn, Estonia on May 25, 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) which they declare organised among themselves and the articles of incorporation (hereafter the «Articles») of which shall be as follows:

Art. 1. Denomination. There is hereby established a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under the name of NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR (the «Company»).

The Company shall be governed by the law of June 15, 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque (hereinafter the «2004 Law»).

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such provisional measures, however, shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

- Art. 3. Duration. The Company is incorporated for an undetermined duration from the date of incorporation.
- **Art. 4. Object.** The object of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning as permitted under the 2004 Law. The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

Furthermore the Company may generally take any measure and carry out any operations, which it may deem useful to the accomplishment and development of its objective to the full extent permitted by the 2004 Law.

Art. 5. Share capital. The capital of the Company shall be represented by shares of no par value (the «Shares») and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 13 hereof. The minimum subscribed capital of the Company, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorised as a SIC AR under the 2004 Law, is one million Euro (EUR 1,000,000.-) or its equivalent in any other currency.

The initial share capital of the Company shall be represented by the following two classes (the «Classes» and each a «Class») and two subclasses (each a «Sub-Class») of Shares of no par value:

a) «Class A Shares» - all of which are subscribed by the Manager as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité) of the Company. The holder of such Class A Shares shall hereinafter be referred to as the «Manager» or «Unlimited Shareholder»;



- b) Class B Shares subscribed by limited shareholders (actionnaire commanditaire) who are Well Informed Investors and divided into the following sub-classes:
- (i) Sub-Class BI Shares representing the economic interest of the Company in the Initial Investment (as defined in the Prospectus); and
- (ii) «Sub-Class B2 Shares subscribed by limited shareholders who are Well Informed Investors and entitling the owners thereof to Carried Interest deriving from the Company's interests in the Initial Investment (as defined in the Prospectus).

For the purposes of these Articles «Carried Interest» shall mean the special distribution payable to the certain share-holders («Carried Interest Holders») as more particularly described in the Prospectus.

The Manager may create additional Classes of Shares (the «Additional Classes of Shares») in accordance with the 1915 Law (as defined below). The Additional Classes of Shares created, as well as the rights and obligations of the holders of such Additional Classes of Shares, may be linked to the economic benefits deriving from the Company's interests in one or more specific investments as more particularly described in the Prospectus.

Furthermore, within each Class of Shares, Sub-Classes of Shares with different distribution entitlements may be created by the Manager.

All Classes of Shares other than Class A Shares shall be collectively referred to as «Ordinary Shares». The Ordinary Shares and the Class A Shares shall be collectively referred to as the «Shares». The holders of the Ordinary Shares shall be collectively referred to as the «Ordinary Shareholders» and each is an «Ordinary Shareholder».

The Unlimited Shareholder and the Ordinary Shareholders together shall hereinafter be referred to as «Shareholders».

The Company has been incorporated with a subscribed share capital of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into 10 (ten) Class A Shares, and 3,090 (three thousand and ninety) Sub-Class B2 Shares, of no par value. Upon incorporation, the Shares were at least 5% paid-up.

The Manager is authorised to issue from time to time, in accordance with Article 10 hereof and the provisions of the Prospectus, an unlimited number of supplementary Ordinary Shares of any Class or Sub-Class without reserving to the existing Shareholders holding Shares of that Class or Sub-Class a preferential right to subscribe for the supplementary Ordinary Shares to be issued.

The Manager is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for Shares of the Company.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by Luxembourg law, purchase its own Shares.

- Art. 6. Determination of the investment objectives and policies. The Manager shall determine the investment objectives and policies of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the Prospectus, in compliance with applicable laws and regulations.
- **Art. 7. Liability of the Shareholders.** The Unlimited Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities, which cannot be met out of the assets of the Company.

The Ordinary Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their capital commitment («Capital Commitment»).

Art. 8. Shares. Ordinary Shares are exclusively restricted to Well Informed Investors as defined by article 2 of the 2004 Law.

Shares will only be issued in registered form.

Any Shareholder will, upon acceptance of the subscription and receipt of payment in respect of such Shares by the Company, be sent a confirmation of its shareholding.

All issued Shares shall be registered in the register of Shareholders (the «Register»), which shall be kept by the Unlimited Shareholder or by one or more persons designated for such purpose by and under the responsibility of the Unlimited Shareholder and the Register shall contain the name of each Shareholder, his residence, registered office or elected domicile, the number and Classes/Sub-Classes of Shares held by it and the amount paid up on each Share. Until notices to the contrary have been received by the Company or by one or more persons designated for such purpose by and under the responsibility of the Unlimited Shareholder, it may treat the information contained in the Register as accurate and up-to-date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

The inscription of the Shareholder's name in the Register evidences his right of ownership of such registered Shares. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the Manager and shall be signed by the Manager. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile. If Share certificates are issued and a Shareholder demands issuance of more than one Share certificate for a Share, the cost of such additional certificates may be charged to such Shareholder.

Transfer of Shares shall be effected by inscription of the transfer to be made in the Register upon delivery to the Company of the transfer form provided therefore by the Manager along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and, in case of transfer of Ordinary Shares, the prior written consent of the Manager (see Art. 9).



If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his Share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at his request, a duplicate certificate may be issued under such conditions as the Company may determine subject to applicable provisions of the law. At the issuance of the new Share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original Share certificate in place of which the new one has been issued shall become void. Mutilated Share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be annulled immediately. The Company may, at its discretion, charge the Shareholder for the costs of a duplicate or for a new Share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issuance and registration thereof, or in connection with the cancellation of the old certificate.

Fractional Shares may be issued up to three decimal places and shall carry rights in proportion to the fraction of a Share they represent but shall carry no voting rights.

Each Share grants the right to one vote at every general meeting of Shareholders and at separate meetings of the holders of Shares of each of the Classes issued.

The Company recognises only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

Art. 9. Transfer of Shares. The transfer of Shares is authorized within the limits foreseen by the law, these Articles and the Prospectus.

Every Ordinary Shareholder agrees not to sell, cede or transfer his Ordinary Shares other than in conformity with the cumulative conditions that follow.

- 1. Every Ordinary Shareholder agrees not to sell, assign or transfer any of his Shares to any of the existing Ordinary Shareholders or to third parties without the prior written consent of the Manager. The latter may, at its sole discretion and without indication of the reasons of its decision, refuse to approve or to register such transfer. For as long as it refuses to approve or to register such transfer, it shall use its best endeavours to ensure that it or any person named or designated by it offers to buy the Shares concerned by the transfer, or that the Company acquires the Shares at a price representing the Net Asset Value of the Shares of the relevant Class determined in accordance with article 13 of the present Articles and the Prospectus on the Valuation Day set by the Manager.
- 2. The Shares are transferable provided that the purchaser, the beneficiary of the transfer or the transferee (the «Transferee») is qualified as a Well Informed Investor as defined in article 2 of the 2004 Law.
- 3. The Shares are transferable provided that the Transferee assumes in writing and in their entirety the vendor's or the transferor's outstanding obligations at the moment of sale or transfer, relating to holding of Shares in accordance with the terms of the Subscription Agreement (as defined below) concluded by the Transferor (his remaining obligations include, without limitation, the obligation to pay the outstanding amount of the commitments in conformity with all demands for payment made by the Manager).
- 4. The transferor remains jointly responsible with the Transferee for all the obligations outstanding at that time, in relation to the transferor's position as holder of the Shares (including, but not limited to, the obligation to pay any outstanding amount of the commitments in conformity with all demands for payment made by the Manager).
- 5. The transferor irrevocably and unconditionally guarantees, the punctual execution by the Transferee of all the transferor's remaining obligations at that time, in relation to the latter's position as holder of the Shares.
- **Art. 10. Issue of Shares.** Potential Ordinary Shareholders shall be asked to commit to subscribe to Ordinary Shares on one or more dates or periods as determined by the Manager (each a «Closing») and which shall be indicated and more fully described in the Prospectus or any subscription agreement entered into between the Unlimited Shareholder and each Ordinary Shareholder (the «Subscription Agreement»).

Payments for subscriptions for Ordinary Shares shall be made in whole on a Closing or on any other date as determined by the Manager and as indicated and more fully described in the Prospectus or the Subscription Agreement. The Manager shall determine the modes of payment in relation to such subscriptions and as more fully described in the Prospectus and the Subscription Agreement. A subscription fee may be charged to investors subscribing to the Company.

The Manager may determine any other subscription conditions such as minimum commitments on Closings, subsequent commitments, default interests or restrictions on ownership. Such other conditions shall be disclosed and more fully described in the Prospectus.

An Ordinary Shareholder will be in default if such Ordinary Shareholder fails to comply with requests from the Manager to pay up in full any amount undertaken when due and then fails to cure such default within seven (7) days. Upon default, the defaulting Ordinary Shareholder shall be subject to the defaulting procedure and penalties stipulated herein and, as the case may be, in the Prospectus.

Upon default, the Manager may in its sole discretion do any one or more of the following:

a) Apply amounts otherwise available for distribution to the defaulting Ordinary Shareholder toward the defaulted amount;



- b) Cause the redemption without compensation of up to 100% of the defaulting Ordinary Shareholder's Shares. The redeemed Ordinary Shares may be distributed to non-defaulting Ordinary Shareholders either (i) in proportion to their respective Capital Commitments or (ii) on any other equitable basis as the Manager determines. Non-defaulting Ordinary Shareholders who accept a distribution of such defaulting Ordinary Shareholder's Shares may, at the option of the Manager, be obligated to fund any capital calls in connection therewith;
- c) Subsequent to such redemption, sell the defaulting Ordinary Shareholder's Ordinary Shares to any buyer on such terms as the Manager may deem appropriate;
- d) Cause the defaulting Ordinary Shareholder to remain liable for, and reduce its Ordinary Shares (valued at the lesser of their Net Asset Value or issue price per Ordinary Share) by, such Ordinary Shareholder's pro rata share of the Company's expenses and of losses (if any) of the Company relating to the relevant Class;
- e) Cause the defaulting Ordinary Shareholder not to share in any income or gain realized by the Company while continuing to be responsible for its pro rata share of all losses and Company expenses relating to the relevant Class;
- f) Charge interest on the amount for which the Ordinary Shareholder is in default at a rate of 3-month EURIBOR plus 4%;
 - g) Prohibit the defaulting Ordinary Shareholder from participating in any future capital calls;
- h) Reduce the unfunded Capital Commitment of the defaulting Ordinary Shareholder to zero or such other amount as the Manager may determine in its sole discretion;
- i) Take such other actions as the Manager may deem necessary, desirable, and appropriate and which are in conformity with Luxembourg law in order to recover the amount for which the defaulting Ordinary Shareholder is in default.
- **Art. 11. Redemption of Shares.** The Company is a closed-end risk capital investment company. Consequently, Shares shall not be repurchased upon the investor's request.

Shares may be redeemed at any time the Manager considers that to do so is in the best interest of the Company, according to the terms and conditions determined by the Manager, and within the limitations set out by law and these Articles. In particular, Shares may be redeemed, at the discretion of the Manager, on a proportional basis amongst the existing Shareholders, so as to distribute to Shareholders the net price resulting from the realisation of an investment by the Company.

The redemption price shall be the Net Asset Value per Share determined in accordance with the provisions of article 13 and the Prospectus, on the Valuation Day set by the Manager.

After the third anniversary of the end of a Subscription Period an investor may submit a proposal to the Manager to redeem his Shares at a price acceptable to the relevant investor which price shall be at a discount to Net Asset Value.

The Manager is not obliged to accept such proposal but may, at its discretion and within the limits set below, decide on any redemptions up to a maximum of 10% per annum of the total amount of Shares subscribed in any Sub-Class and at a discount of five per cent or more to Net Asset Value.

Provided the Manager exercises his discretion to redeem and subsequent to investor acceptance, redemptions are executed once a year at a time decided by the Manager. If the amount of proposals exceeds 10% of the total commitments per Sub-Class of Shares then redemptions where investors proposed a price with the highest discount to Net Asset Value are undertaken first, continuing until the maximum amount acceptable for redemption has been reached. All completed redemptions are executed with the lowest accepted discount. The commitments related to the Shares redeemed are cancelled, leaving the redeeming investor with no rights or obligations to the assets of the redeemed Shares.

For the avoidance of any doubt, investors cannot demand redemption and any redemption is solely decided by the Manager at his full discretion. As a condition for any redemption the Manager can demand that the investor provides a ruling from the relevant tax authorities showing that a redemption will not trigger any unforeseen or unacceptable taxation (for example in Denmark taxation as investment company «investeringsselskab»). Such a ruling should be provided before any decision regarding redemption is taken by the Manager.

A maximum commission of 3% of the Net Asset Value per Share may be demanded by the Company for all the Share-redemptions. The amount of the commission shall be identical for each Shareholder redeeming at the same time.

If at any given time the liquidity of the Company does not suffice to satisfy the redemption orders, the Company may borrow in cases where the Manager considers that the liquidation of certain risk capital investments untimely and contrary to the interests of the Shareholders. Total commitments including invested amounts to the underlying investment by the Company shall not exceed by more than 20% the remaining total commitments including invested amounts from Ordinary Shareholders for each Sub-Class.

The per-Share redemption price shall be paid within the period determined by the Manager and dependent on the cash position of the Company. Provided the cash position of the Company allows the redemption, the redemption payment period shall not exceed ten (10) business days from the date set for the redemption of the Shares.

In addition thereto, the Ordinary Shares shall be redeemed compulsorily (i) if a Shareholder ceases to be or is found not to be a Well Informed Investor or (ii) if an underlying investment has ceased to exist and all capital and profits in relation to that underlying investment have been distributed or (iii) in accordance with Article 10(b) above.



The Company shall have the right, if the Manager so determines, to satisfy payment of the redemption price to any Shareholder who agrees, in kind, by allocating to the Shareholder investments from the portfolio of assets of the Company equal to such redemption price. The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other Shareholders of the Company and the valuation used shall be confirmed by a special report of the auditor of the Company. The costs of any such transfers shall be borne by the Transferee.

Art. 12. Conversion of Shares. Shares of Classes or Sub-Classes may not be converted into Shares of another Class or Sub-Class.

Art. 13. Determination of the Net Asset Value.

13.1 Calculation of the net asset value

The net asset value (the «Net Asset Value») of each Class of Shares of the Company, shall be calculated by the administrative agent under the responsibility of the Manager on a bi-annual basis on the last day of June and December (the «Valuation Day») by dividing the value of the net assets held by the Company attributable to the Class of Shares in question - including revenue available at the date of valuation, less the liabilities of the Company attributable to the Class of Shares in question - by the number of Shares of that Class in circulation at that date. Should one of these days fall on a Luxembourg bank holiday such Valuation Day will be the next business day, which is not a bank holiday in Luxembourg.

The Net Asset Value per Share shall be calculated in Euro to two (2) decimal points.

All assets and liabilities not expressed in EURO shall be converted at the rate of exchange applied in Luxembourg on the Valuation Day described above. If the rate is not available it shall be determined in good faith following procedures established by the Manager.

For investments in other SICARs or in other similar entities, which invest in risk capital, the foreseeable sales price shall be represented by the last available Net Asset Value.

The auditor monitors the calculation of the Net Asset Value at the end of the financial year.

13.2 The Evaluation of the net assets:

The Company's assets shall include:

- 1) cash at hand and on deposit, including interest due and accrued.
- 2) all bills and demand notes and accounts receivable (including the result of the sale of securities that have not yet been received);
- 3) all shares, debt securities, subscription rights, guarantees, hedging options and other securities, financial instruments and similar assets held or contracted for and by the Company (it being understood that the Company may adjust the valuation for fluctuations in the market value of securities due to trading practices such as trading ex-dividend or exrights);
- 4) all dividends and cash distribution may be received by the Company provided that information regarding same is reasonably available to the Company;
- 5) all interest due but not yet received and all interest yielded up to the Valuation Date by securities owned by the Company, unless this interest is included in the principal amount of such securities.
 - 6) the cash value of future contracts and put and call option contracts in which the Company holds an open position;
- 7) the expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing the Shares, to the extent that the Company must be charged; and
 - 8) all other assets of whatever nature, including prepaid expenses.

The Company's liabilities shall include:

- 1. all borrowings, bills matured and accounts due.
- 2. all capitalised interest on the borrowings of the Company (including cumulative expenses incurred by these borrowings).
- 3. all commitments agreed or due (including without limitation, administrative liabilities, management fees including performance fees and the custodian charges as they fall due);
- 4. all liabilities known, whether matured or not, including all matured contractual obligations that involve payments in cash or in kind including the amount of dividends declared by the Company but not yet paid;
- 5. all reserves for future taxes based on revenue or capital on the Valuation Day, determined at one time or another by the Company and other reserves authorised or approved by the Manager, as well as all amounts the Manager may consider as an allocation for the contingent debts of the Company.
- 6. all other commitments of the Company of any kind whatsoever conforming with generally approved accounting practice. For the purpose of estimating the amount of such commitments the Company shall take into account all of its payable expenses such as described in the section «Expenses» of the Prospectus. For the purpose of estimating the amount of such liabilities, the Company may factor in any regular or recurrent administrative and other expenses on the basis of an estimate for the year or any other period by dividing the amount in proportion to the fractions of such period.



In any case, the net foreseeable sales price, for un-listed securities or securities not negotiated on a regulated market shall be determined according to the «Valuation Guidelines for Private Equity and Venture Capital» established by EVCA (European Venture Capital Association).

In the case of investment in an investment fund the Unlimited Shareholder shall accept the latest available Net Asset Value. However, the Net Asset Value so received may be adjusted if, in the reasonable opinion of the Unlimited Shareholder, such value does not reflect the reasonable value of the investment fund.

In the event it is impossible or inadequate to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to extraordinary circumstances or events, the Manager, exercising prudence and acting in good faith, is entitled to use other generally recognised valuation principles in order to reach what it believes to be a fair evaluation in the circumstances.

- **Art. 14. Temporary suspension of the calculation of the Net Asset Value.** The Manager may temporarily suspend the calculation of the Net Asset Value if such a suspension is justified in the interests of the Shareholders or is necessary in the case of exceptional circumstances or events in the interest of the Shareholders, as in the following circumstances:
- during any period, other than ordinary holiday or customary closings, when any market or stock exchange is closed, or when transactions are suspended, submitted to restrictions or are subject to significant short term fluctuations and such is the main market or stock exchange for a significant part of the Company's assets;
- during any period when an emergency exists, such as a political, economic, military, financial or social emergency or a strike or an event of force majeure beyond the control or responsibility of the Manager, as a result of which it is impossible to dispose of investments which constitute a substantial portion of the assets of the Company;
- during any period when remittance of monies which will or may be involved in the realisation of or in the payment for any investments on behalf of the Company cannot, in the opinion of the Manager, be carried out at the normal rates of exchange;
 - during any period when calculation of the net asset value of the underlying funds is suspended.

This list is explanatory and not exhaustive.

It is prohibited to issue or redeem Shares during the suspension period. The Shareholders must be informed of any suspension of the calculation of the Net Asset Value, according to the methods set out by the Manager.

Art. 15. Manager. NG PRIVATE EQUITY MANAGEMENT S.àR.L. is the only unlimited shareholder (associé commandité) of the Company and as a consequence is the Manager. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided an administrator, who need not be a Shareholder, is appointed to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements mentioned in Article 17 below, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

The Manager shall receive a reasonable remuneration for rendering its services as determined in the Prospectus and the relevant agreement entered into between the Company and the Manager.

Art. 16. Powers of the Manager. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the object of the Company.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Manager.

Art. 17. Removal of the Manager. The Unlimited Shareholder may only be removed from its capacity as Manager of the Company by a decision approved by two-thirds (2/3) of the Ordinary Shareholders, it being understood that the resolution of the Shareholders' meeting shall be validly passed without the favourable vote of the Unlimited Shareholder.

In case of removal, the Unlimited Shareholder shall also procure that any Class A Shares held by it at the time it is removed from office are forthwith transferred to any successor manager that may be appointed for the management of the Company and shall sign all acts, contracts and deeds and in general do all things that may be necessary to implement such transfer.

In case of removal as well as in the event of the Unlimited Shareholder's legal incapacity or inability to act, a general meeting of Shareholders acting in accordance with these Articles, shall elect another Unlimited Shareholder of the Company, it being understood that a resolution of the Shareholders' meeting shall be validly passed without the favourable vote of the Unlimited Shareholder.

The Unlimited Shareholder undertakes that in the event of resignation from its capacity as Manager of the Company it shall procure that any Class A Shares held by it are transferred to any successor manager of the Company.

Art. 18. Signatory authority. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by sole signature of the Manager or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager as more particularly described in the articles of association of the Manager.

No Ordinary Shareholder shall represent the Company.



Art. 19. Custodian. The Company will enter into a custodian agreement with a Luxembourg bank (the «Custodian»), which meets the requirements of the 2004 Law. The Company's securities, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Custodian, which will fulfil the obligations and duties provided for by the 2004 Law.

If the Custodian desires to withdraw, the Manager shall use its best efforts to find a successor Custodian within two months of the effectiveness of such withdrawal.

The Manager may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor Custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Custodian shall respectively cease:

- a) in the case of voluntary withdrawal of the Custodian or of its removal by the Company; until it is replaced, which must happen within two months, the Custodian shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the Shareholders of the Company;
- b) where the Custodian or the Company have been declared bankrupt, have entered into a composition with creditors, have obtained a suspension of payment, have been put under court controlled management or have been the subject of a similar proceeding or have been put into liquidation; or
 - c) where the Luxembourg supervisory authority withdraws its authorisation of the Company or the Custodian.
- **Art. 20. Adviser.** The Unlimited Shareholder, in carrying out its management functions, may be assisted by an Adviser to the Company (the «Adviser»).

The Unlimited Shareholder will appoint an Adviser to advise the Company with respect to investment and divestment decisions, strategic focus, investment objectives, investment policy and the operations of the Company. The Unlimited Shareholder will, on behalf of the Company, enter into an agreement with such Adviser for the provision of its services, and the determination of its remuneration. The Company will not have any obligation to invest in any company or asset identified by the Adviser nor shall it in any way be bound to follow advice given by the Adviser.

Art. 21. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers or officers of the Manager or the Adviser are interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm.

Any manager, director or officer of the Company or the Adviser who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 22. General meeting of Shareholders. The general meeting of Shareholders shall represent all the Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, any resolution of the general meeting of Shareholders amending the Articles or creating rights or obligations vis-à-vis third parties must be approved by the Manager.

Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

Any resolution of a meeting of Shareholders to the effect of amending the present Articles must be passed with (i) a presence quorum of fifty (50) per cent of the Share capital, (ii) the approval of a majority of at least two-thirds (2/3) of the Shareholders present or represented at the meeting, and (iii) the consent of the Manager.

Each amendment to the present Articles entailing a variation of rights of a Class must be approved by a meeting of Shareholders at which the conditions as to attendance and majority set out in the foregoing paragraph are met with respect to the relevant Class.

General meetings of Shareholders shall be convened by the Manager. General meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least fifteen (15) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the register of registered Shares.

The annual general meeting shall be held on the first Friday of the month of June at 11 am at the registered office or at a place specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, general meetings may take place without notice of meeting.

A Shareholder may act at any general meeting by giving a written proxy to another person, who need not be a Shareholder and who may be a manager of the Manager.

- Art. 23. Vote. Each Share entitles the Shareholder thereof to one vote.
- Art. 24. Fiscal year. The Company's fiscal year commences on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.



Art. 25. Annual report. The Company shall publish one annual report within a period of six (6) months as of the end of the fiscal year concerned.

Art. 26. Distributions. The Class A Shares do not carry any right to dividends or distribution.

The right to dividends or distribution with respect to other Classes of Shares as well as the payment of interim dividends are determined by the Manager and further described in the Prospectus.

Art. 27. Dissolution and liquidation. The Company may be voluntarily dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders with the consent of the Manager. Further, in case of withdrawal of the Manager and save for the appointment of a new manager, the withdrawal of the Manager shall necessarily imply that the Company is dissolved. In the event of withdrawal of the Manager without appointment of a new Manager, the Shareholders shall hold a general meeting to record the dissolution of the Company and to define all pertinent actions in relation to the liquidation of the Company.

Moreover, the Manager shall submit to the general Shareholders meeting the dissolution of the Company upon sale or liquidation of all the investments of the latter.

In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators (who may be natural or legal persons) named by the Shareholders, who shall determine their powers and remuneration. Such liquidators must be approved by the Luxembourg supervisory authority and shall furnish all the guarantees of honourability and professional capacity.

After the payment of all the debts and charges of the Company, and of the liquidation fees, the net assets shall be distributed amongst the shareholders in proportion to their number of Shares.

Art. 28. Indemnification. The Manager, the Adviser, any placement agent, any administrator, the Custodian, and any controlling person, affiliates, managers, directors, members, officers, employees, delegates, agents, shareholders or legal representatives of any of them (the «Indemnified Parties») will be indemnified solely out of the assets of the Company, including from any Capital Commitments from and against any loss, expense, judgment, settlement costs, fees and related expenses (including legal fees and expenses), costs or damages suffered or sustained by reason of being or having been a person in the class of Indemnified Persons or arising out of or in connection with action or failure to act on the part of such Indemnified Person to the extent permitted by applicable law, unless such act or failure to act was the result of the wilful misfeasance, gross negligence or criminal wrongdoing of such Indemnified Person.

The Manager will, in its discretion, upon the advice of counsel to the effect that an Indemnified Person is not likely to be found not to be entitled to indemnification hereunder, advance to any Indemnified Person reasonable legal fees and other costs and expenses incurred in connection with the defence of any action or proceeding which arises out of such conduct. In the event that such an advance is made by the Company, it will be subject to repayment to the extent that it is finally judicially determined that the Indemnified Person was not entitled to indemnification.

No Indemnified Party will be liable to any Shareholder for any act or failure to act on behalf of any Shareholder or the Company unless such act or failure to act resulted from fraud, wilful misconduct, gross negligence or criminal wrongdoing of such person or entity. Each Indemnified Person may consult with counsel and accountants regarding Company affairs and is to be fully protected and justified in any action or inaction, which is taken in accordance with the advice or opinion of such counsel or accountants. The foregoing provisions, however, may not be construed to relieve any Indemnified Person of any liability to the extent (but only to the extent) that such liability may not be waived, modified or limited under applicable law.

Art. 29. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the law of the 10 August 1915 relating to commercial companies (the «1915 Law») and the 2004 Law as such laws have been or may be amended from time to time.

Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of Subscriber

Number of subscribed shares

1) NG PRIVATE EQUITY MANAGEMENT S.àR.L., prenamed

10 Class A Shares

2) NORDIC GROWTH PARTNERS OÜ, prenamed

Total:

3,100 Shares

Upon incorporation, the Class A Shares and the Sub-Class B2 Shares were at least five (5) per cent paid-up, which was proved to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2007. The first annual general meeting of Shareholders shall be held in 2008.

The first annual report of the Company will be dated December 31, 2007.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately five thousand five hundred Euro (EUR 5,500.-).



Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders have resolved that:

- 1) The registered office of the Company shall be 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
- 2) The Company shall enter into a Custodian agreement with EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, RCS B 24.724.
- 3) The independent auditor of the Company shall be PricewaterhouseCoopers, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, RCS B 33.418.

The term of office of the auditor shall expire at the close of the annual general meeting of Shareholders approving the accounts as of December 31, 2007.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le premier juin,

Par-devant nous, Maître Bettingen, notaire de résidence à Niederanven

Ont comparu:

1. NG PRIVATE EQUITY MANAGEMENT SàRL, constituée et existant sous les lois en vigueur à Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 31 mai 2007, pas encore immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg;

représentée ici par Philipp Mössner, avocat, demeurant professionnellement à 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 31 mai 2007.

2. NORDIC GROWTH PARTNERS OÜ, constituée et existant sous les lois en vigueur en Estonie et ayant son siège social sis Pärnu mnt 15, 10141, Tallinn, Estonie, inscrite au registre de commerce - département de l'arrondissement de Harju - sous le numéro 11324929,

représentée ici par Philipp Mössner, avocat, demeurant professionnellement à 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tallinn, Estonie le 25 mai 2007.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par les parties comparantes ainsi que le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Ces mêmes parties, agissant es qualités, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société en commandite par actions (S.C.A.) dotée d'un capital variable sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) qu'ils déclarent constituer entre eux et dont les statuts sociaux (ci-après les «Statuts») sont rédigés comme suit:

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est formé par la présente une société sous la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) dotée d'un capital variable sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) sous la dénomination de NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR (la «Société»).

La Société sera soumise à la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (ci-après la «Loi 2004»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être établi des succursales, filiales ou bureaux au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège à l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. De telles mesures n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle demeurera, nonobstant ce transfert provisoire, une société luxembourgeoise.

- Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée à partir de sa date de constitution.
- **Art. 4. Objet social.** L'objet de la Société est le placement des fonds dont elle dispose, en capital à risque au sens le plus large tel que permis par la Loi 2004. La Société peut également investir les fonds dont elle dispose dans tous autres actifs autorisés par la loi et compatible avec son objet.

De plus, la Société peut généralement prendre toutes mesures et faire toute opération, qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet dans le sens le plus étendu tel que permis par la Loi 2004.



Art. 5. Capital social. Le capital de la Société sera représenté par des actions sans valeur nominale (les «Actions»), et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société conformément à l'Article 13 des présents Statuts. Le capital souscrit minimum de la Société, qui doit être atteint dans un délai de douze (12) mois à partir de la date d'agrément de la Société en tant que SICAR sous la Loi 2004, est d'un million (1.000.000,-) d'Euros ou équivalent dans tout autre monnaie.

Le capital social initial de la Société sera représenté par les deux catégories d'actions suivantes (les «Catégories» et chacune une «Catégorie») d'Actions ainsi que les deux sous-catégories d'Actions (chacune une «Sous-Catégorie») sans valeur nominale:

- a) les «Actions de Catégorie A»- l'ensemble des Actions souscrite par le Gérant en tant qu'associé gérant commandité de la Société. Le détenteur des Actions de Catégorie A sera désigné ci-après le «Gérant» ou à «l'Associé Commandité»;
- b) les «Actions de Catégorie B» actions souscrites par les actionnaires commanditaires qui sont les «Investisseurs Avertis» et divisées par les Sous-Catégories suivantes:
- (i) les Actions de Sous-Catégorie B1 représentant les intérêts économiques de la Société dans l'Investissement Initial (tel que ce terme est défini dans le Prospectus); et
- (ii) les Actions de Sous-Catégorie B2, souscrites par les actionnaires commanditaires ayant la qualité d'Investisseur Averti et donnant droit à ses détenteurs aux Intérêts Reportés provenant des intérêts de la Société dans l'Investissement Initial (tel que ce terme est défini dans le Prospectus)

Selon les Statuts, le terme «Intérêts Reportés» signifie la distribution spéciale payable à certains actionnaires (les «détenteurs des Intérêts Reportés» et plus particulièrement décrit dans le Prospectus.

Le Gérant peut créer des Catégories d'Actions supplémentaires (les «Catégories d'Actions Supplémentaires») conformément aux dispositions avec la Loi 1915 (telle que définie ci-dessous). Les Catégories d'Actions Supplémentaires créées ainsi que les droits et obligations des détenteurs de ces Catégories d'Actions Supplémentaires, peuvent être liés aux bénéfices économiques provenant des intérêts de la Société dans un ou plusieurs investissement(s) spécifiques tel que plus particulièrement décrit dans le Prospectus.

De plus, dans chaque Catégorie d'Actions, des Sous-Catégories d'Actions avec des droits de distribution différents peuvent être créées par le Gérant.

Toutes les Catégories d'Actions autre que les Catégories d'Actions A sont collectivement désignées ci-après les «Actions Ordinaires». Les Actions Ordinaires et les Actions de Catégorie A sont désignées ensemble ci-après les «Actions». Les détenteurs des Actions Ordinaires sont collectivement désignés ci après les «Actionnaires Ordinaires» et individuellement un «Actionnaire Ordinaire».

L'Associé Commandité et les Actionnaires Ordinaires sont désignés ensemble les «Actionnaires».

La Société a été constituée avec un capital social souscrit de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en dix (10) Actions de Catégorie A et trois mille quatre-vingt-dix (3.090) Actions de Sous-Catégorie B2, sans valeur nominale. Lors de la constitution, 5% des Actions ont été entièrement libérées.

Le Gérant est autorisé à émettre de temps à autre, conformément à l'Article 10 ci-dessous et aux dispositions du Prospectus, un nombre illimité d'Actions Ordinaires de toute Catégorie ou Sous-Catégorie sans réserver aux Actionnaires existants détenant des Actions de cette Catégorie ou de cette Sous-Catégorie un droit de souscription préférentiel sur les Actions Ordinaires supplémentaires devant être émises.

Le Gérant est autorisé à déterminer les conditions attachées à la souscription de toute Action de la Société.

La Société peut, dans la mesure permise et selon les conditions prévues par la loi luxembourgeoise, procéder au rachat de ses propres actions.

- Art. 6. Détermination des politiques et objectifs d'investissement. Le Gérant détermine les objectifs et les politiques d'investissement de la Société ainsi que la ligne de conduite à suivre dans la gestion et la conduite des affaires de la Société en relation avec ces objectifs et politiques, tels que prévus dans le Prospectus, conformément aux lois et règlements applicables.
- Art. 7. Responsabilité des Actionnaires. L'Associé Commandité est conjointement et solidairement responsable pour toutes les dettes qui ne peuvent être honorées avec les actifs de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière que ce soit, si ce n'est en exerçant leurs droits d'Actionnaires lors des assemblées générales des Actionnaires, et ne seront engagés que dans la limite de leur engagement social (l'«Engagement Social»).

Art. 8. Actions. Les Actions Ordinaires sont réservées exclusivement aux Investisseurs Avertis («Well Informed Investors»), tel que ce terme est défini dans article 2 de la Loi 2004.

Les Actions seront émises sous la forme nominative.

Tout Actionnaire recevra, dès acceptation de souscription et preuve de paiement reçue en contrepartie des Actions de la Société, une confirmation de sa participation.

Toutes les Actions émises seront enregistrées dans le registre des Actionnaires (le «Registre»), lequel devra être conservé par l'Associé Commandité ou une ou plusieurs personnes désigné(es) à cet effet par et sous la responsabilité



de l'Actionnaire Commandité et le Registre contiendra le nom de chaque Actionnaire, sa résidence, son siège social ou son domicile élu, le nombre et les Catégories /Sous-Catégories d'Actions qu'il détient ainsi que le montant libéré relatif à chaque Action. Tant qu'aucune communication contraire n'aura été reçue par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par et sous la responsabilité de l'Actionnaire Commandité, l'information contenue dans le Registre sera considérée comme exacte et à jour par la Société et cette dernière pourra notamment utiliser les adresses inscrites pour l'envoi des communications et avis ainsi que les références bancaires pour l'accomplissement de tout paiement.

L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le Registre prouve son droit de propriété sur lesdites Actions nominatives. Des certificats d'Actions nominatives peuvent être émis à la discrétion du Gérant et doivent être signés par le Gérant. Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe, soit par fac-similé. Si des certificats d'Actions sont émis à un Actionnaire et si cet Actionnaire demande à ce que plus d'un certificat par Action lui soit émis, les frais supplémentaires y afférents seront mis à sa charge.

La cession d'Actions sera effectuée par une inscription de la cession et qui devra être faite dans le Registre dès la remise à la Société de l'acte de cession fourni à cet effet par le Gérant, accompagné de tous les autres documents de cession exigés par la Société et, dans le cas d'une cession d'Actions Ordinaires, du consentement écrit préalable du Gérant (voir Art. 9).

Si un Actionnaire peut prouver de manière satisfaisante à la Société que son certificat d'Action a été égaré, perdu, volé ou détruit, un duplicata peut alors être émis à sa demande aux conditions que la Société peut déterminer sous réserve des dispositions de la loi applicable. Dès l'émission du nouveau certificat d'Action, sur lequel devra être mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat d'Action original à la place duquel le nouveau a été émis deviendra nul. Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés contre de nouveaux sur ordre de la Société. Les certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés. La Société peut, de manière discrétionnaire, imputer à l'Actionnaire le coût d'un duplicata ou d'un nouveau certificat d'Action ainsi que toutes les dépenses raisonnables encourues par la Société en rapport avec ladite émission et inscription sur le Registre, ou avec l'annulation de l'ancien certificat d'Actions.

Des fractions d'Actions peuvent être émises jusqu'à trois décimales et conféreront des droits en proportion de la fraction d'Action qu'elles représentent mais elles ne donneront cependant pas de droit de vote.

Chaque Action donne droit à une voix à chaque assemblée générale des Actionnaires ainsi que, pour chacune des Catégories émises, aux assemblées générales distinctes des détenteurs d'Actions y relatives.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenue(s) en commun et si la propriété de telle(s) Action(s) est litigieuse, les personnes invoquant un droit sur cette (ces) Action(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter la (les) Action(s) à l'égard de la Société. Le manquement à la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à de telle(s) Action(s).

Art. 9. Cession d'Actions. La cession des Actions est autorisée dans les limites prévues par la loi, les présents Statuts et le Prospectus.

Chaque Actionnaire Ordinaire accepte de ne pas vendre, ne pas céder ou transférer ses Actions Ordinaires autrement qu'en conformité avec les conditions cumulatives suivantes:

- 1) Chaque Actionnaire Ordinaire accepte de ne pas vendre, céder ou transférer aucune de ces Actions à tout autre Actionnaire Ordinaire existant ou tout autre partie tiers sans le consentement préalable du Gérant. Ce dernier peut, à sa seule discrétion et sans avoir indiqué les raisons de sa décision, refuser d'approuver et d'inscrire une telle cession. Aussi longtemps qu'il refuse d'approuver ou d'inscrire une telle cession, il doit utiliser ses meilleurs efforts pour s'assurer qu'il ou une personne nommée ou désignée par lui achète les Actions concernées par la cession ou que la Société acquière les Actions à un prix représentant la Valeur Nette d'Inventaire des Actions de la Catégorie d'Actions concernée déterminée conformément avec l'article 13 des présents Statuts et du Prospectus au jour de Valorisation fixé par le Gérant;
- 2) Les Actions ne peuvent être cédées qu'à la condition que l'acquéreur, le bénéficiaire de la cession ou le cessionnaire (le «Cessionnaire») est qualifié d'Investisseur Averti tel que ce terme est défini à l'article 2 de la Loi 2004.
- 3) Les Actions sont transférables à la condition que le Cessionnaire assume entièrement par écrit les obligations existantes du vendeur ou du cédant au moment de la vente ou de la cession et concernant la détention des Actions conformément aux termes du Contrat de Souscription (tel que définit ci-dessous) conclu par le Cessionnaire (et ses obligations restant dues incluant, entre autres, l'obligation de payer le montant dû des engagements conformément avec l'ensemble des demandes de paiement fait par le Gérant).
- 4) Le cédant demeure conjointement responsable avec le Cessionnaire de toutes les obligations existantes, en raison de sa qualité de cédant en tant que détenteur des Actions (incluant entre autre, l'obligation de payer tout montant de ces engagements existants conformément aux demandes de paiement du Gérant).
- 5) Le cédant garantit irrévocablement et inconditionnellement l'exécution ponctuelle par le Cessionnaire de toutes les obligations existantes du cédant du fait de sa qualité de détenteur d'Actions du cédant.
- **Art. 10. Émission d'Actions.** Il sera proposé à tout Actionnaire Ordinaire potentiel de s'engager à souscrire des Actions Ordinaires à une ou plusieurs dates ou périodes telles que déterminées par le Gérant (chacune un «Closing») et qui seront indiquées et décrites plus amplement dans le Prospectus ou dans tout contrat de souscription conclu entre l'Actionnaire Commandité et chaque Actionnaire Ordinaire (le «Contrat de Souscription»).



Les paiements pour les souscriptions aux Actions Ordinaires devront être effectués en totalité lors d'un Closing ou à une autre date telle que déterminée par le Gérant, indiquée et décrite plus amplement dans le Prospectus ou le Contrat de Souscription. Le Gérant détermine les modes de paiement relativement à ces souscriptions tels que décrits plus amplement dans le Prospectus et le Contrat de Souscription. Les frais de souscription pourront être à la charge des investisseurs souscrivant dans la Société.

Le Gérant peut déterminer toutes autres conditions de souscription telles que des engagements minima lors d'un Closing, des engagements subséquents, des intérêts moratoires ou des restrictions à la propriété. Toutes ces autres conditions seront indiquées et plus amplement détaillées dans le Prospectus.

Un Actionnaire Ordinaire sera défaillant lorsqu'il ne procédera pas entièrement au paiement, à la demande du Gérant des sommes engagées et dues et qu'une telle défaillance ne sera pas surmontée dans un délai de sept (7) jours. Dès la survenance d'une défaillance, l'Actionnaire Ordinaire défaillant sera soumis à la procédure de défaillance et aux pénalités qui sont stipulées dans ces Statuts et le cas échéant dans le Prospectus.

A la survenance d'une défaillance, le Gérant peut dans son absolue discrétion réaliser une ou plusieurs des solutions suivantes:

- a) Utiliser les sommes qui sont normalement disponibles pour distribution à l'Actionnaire Ordinaire défaillant pour payer les montants objet de la défaillance;
- b) Provoquer le rachat jusqu'à hauteur de 100% des Actions de l'Actionnaire Ordinaire défaillant, et ce sans compensation. Les Actions Ordinaires rachetées peuvent être distribuées aux Actionnaires Ordinaires non défaillants soit (i) à proportion de leurs Engagements Social respectif, soit (ii) sur toute autre base équitable telle que déterminée par le Gérant. Les Actionnaires Ordinaires non défaillants qui acceptent une distribution des Actions dudit Actionnaire Ordinaire défaillant peuvent, selon l'exercice d'une telle faculté par le Gérant, être obligés de financer tout appel de fonds relatif à ladite défaillance;
- c) Suite à une telle rédemption, vendre les Actions Ordinaires de l'Actionnaire Ordinaire défaillant selon les termes et conditions que le Gérant considérera les plus appropriés;
- d) Faire en sorte que l'Actionnaire Ordinaire défaillant reste responsable à hauteur de, et réduise ses Actions Ordinaires (évaluées au montant le plus faible de leur Valeur Nette d'Inventaire ou au prix d'émission par Action Ordinaire) au pro rata de la part de cet Actionnaire Ordinaire dans les dépenses de la Société et des pertes (le cas échéant) de la Société en fonction de la Catégorie d'Actions concernée;
- e) Faire en sorte que l'Actionnaire Ordinaire défaillant ne partage aucun revenu ou gain réalisé par la Société tout en laissant subsister sa responsabilité au pro rata de sa participation en relation avec les pertes et les dépenses de la Société conformément à la Catégorie d'Actions concernée;
- f) Charger un intérêt à un taux de 3 mois EURIBOR augmenté de 4% sur la somme pour laquelle l'Actionnaire Ordinaire a défailli;
 - g) Interdire à l'Actionnaire Ordinaire défaillant de participer à tout appel de fonds futur;
- h) Réduire l'Engagement Social non financé de l'Actionnaire Ordinaire défaillant à zéro ou à toute autre somme que le Gérant déterminera discrétionnairement;
- i) Entreprendre toutes autres actions que le Gérant juge nécessaires, désirables, ou appropriées et qui sont en conformité avec la loi luxembourgeoise afin de recouvrir la somme pour laquelle l'Actionnaire Ordinaire a défailli.

Art. 11. Rachat d'Actions. La Société est une société de type fermé d'investissement en capital à risque. En conséquence, les Actions ne pourront être rachetées à la demande d'un investisseur.

Les Actions pourront être rachetées à chaque fois que le Gérant considérera qu'un tel rachat est dans le meilleur intérêt de la Société, selon les termes et conditions déterminés par le Gérant et dans les limites définies par la loi et les présents Statuts. En particulier, les Actions seront rachetées à la discrétion du Gérant, de manière proportionnelle à l'égard des Actionnaires existants, afin de procéder à une distribution aux Actionnaires du prix net provenant de la réalisation d'un investissement par la Société.

Le prix de rachat sera le prix de la Valeur Nette d'Inventaire par Action déterminée conformément aux dispositions de l'article 13 du Prospectus, au Jour de Valorisation fixé par le Gérant.

Après le 3 ème anniversaire de la fin de la Période de Souscription, un investisseur peut soumettre au Gérant sa proposition de rachat de ses Actions à un prix acceptable pour l'Actionnaire concerné, lequel prix doit être décoté par rapport à la Valeur Nette d'Inventaire.

Le Gérant n'est pas obligé d'accepter une telle proposition mais peut selon sa propre discrétion et dans les limites décrites ci-dessus, décider le rachat d'Actions à hauteur de 10% par année du total des Actions souscrites dans chaque Sous-Catégorie et avec une décote de cinq pour cent (5%) ou plus de la Valeur Nette d'Inventaire.

Si le Gérant décide de racheter des Actions après l'acceptation de l'investisseur, les rachats d'Actions n'auront lieu qu'une fois par an à un moment décidé par le Gérant. Dans l'hypothèse où les montants proposés excèdent 10% des engagements sociaux totaux par chaque Sous-Catégorie d'Actions, les rachats d'Actions pour lesquels un investisseur propose un prix avec la plus haute décote par rapport à la Valeur Nette d'Inventaire seront en priorité acceptés et ce jusqu'à ce que le montant maximum, acceptable pour les rachats d'Actions ait été atteint. Les demandes de rachat ac-



ceptées seront exécutées à la décote la plus basse. Les engagements sociaux relatifs aux Actions rachetées seront annulés, ayant pour conséquence que l'investisseur concerné par un tel rachat sera privé de tout droit et obligation sur les actifs des Actions ainsi rachetées.

Afin d'éviter tout doute, les investisseurs ne peuvent pas demander le rachat et le rachat est seulement demandé par le Gérant à son entière discrétion. Le rachat d'Actions est conditionné par la demande du Gérant aux investisseurs de fournir une décision de la part des autorités fiscales certifiant que le rachat n'aura pas pour conséquence d'engendrer des impôts non prévisibles et inacceptables (par exemple, l'imposition au Danemark sur les sociétés d'investissement («investeringsselskab»). Une telle décision devra être fournie avant toute décision prise par le Gérant de procéder au rachat des Actions.

Un montant maximum d'une commission de 3% de la Valeur Nette d'Inventaire par Action peut être demandé par la Société pour l'ensemble des ordres de rachat d'Actions. Le montant des commissions doit être identique pour chaque Actionnaire demandant le rachat au même moment.

Si à tout moment, la liquidité de la Société ne suffit pas à satisfaire les ordres de rachat, la Société pourra emprunter dans tous le cas où le Gérant considérera que la liquidité de certain investissement en capital à risque est inopportun et contraire aux intérêts des Actionnaires. Les engagements sociaux totaux incluant les montants investis des investissements sous-jacents de la Société ne doivent pas excéder plus de 20% des engagements sociaux totaux restants et qui inclut les montants investis des Actionnaires Ordinaires pour chaque Sous-Catégorie.

Le prix de rachat par Action doit être payé lors de la période déterminée par le Gérant et est dépendant de la situation en numéraire de la Société. Dans le cas où la situation en numéraire de la Société permet le rachat, la période du paiement du rachat ne doit pas excéder dix (10) jours ouvrables à partir de la date fixée pour le rachat des Actions.

De plus, les Actions Ordinaires doivent être obligatoirement rachetées (i) dans le cas où un Actionnaire cesse d'être ou s'avère ne pas être un Investisseur Averti ou (ii) lorsqu'un investissement sous-jacent a cessé d'exister et que tout le capital et les bénéfices relatifs à l'investissement sous-jacent ont été distribués ou (iii) conformément avec l'Article 10(b) ci-dessus.

La Société aura le droit, si le Gérant le décide et si l'Actionnaire y consent, de satisfaire des demandes de rachat en nature par l'attribution à l'Actionnaire d'investissements provenant de la masse des avoirs de la Société d'une valeur égale audit prix de rachat. La nature et le type d'avoirs à transférer en pareil cas seront déterminés sur une base équitable et raisonnable sans porter préjudice aux intérêts des autres Actionnaires de la Société et le mode d'évaluation utilisé devra être confirmé par un rapport spécial du réviseur de la Société. Les coûts de tels transferts devront être supportés par le Cessionnaire.

Art. 12. Conversion des Actions. Les Actions d'une Catégorie ou d'une Sous-Catégorie ne pourront pas être converties en Actions d'une autre Catégorie ou Sous-Catégorie.

Art. 13. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire.

13.1 Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire

La valeur nette d'inventaire (la «Valeur Nette d'Inventaire») de chaque Catégorie d'Actions de la Société, sera calculée par l'agent administratif sous la responsabilité du Gérant sur une base bi-annuelle au dernier jour de juin et de décembre (le «Jour de Valorisation») en divisant la valeur des actifs nets détenus par la Société attribuable aux Catégories d'Actions en question et incluant les revenues disponibles au Jour de Valorisation, diminués des responsabilités de la Société attribuables à la Catégorie d'Actions concernée, par le nombre des Actions de cette Catégorie in circulation à cette date. Dans l'hypothèse où l'un de ces jours est un jour férié au Luxembourg, le Jour de Valorisation devra être reporté au jour ouvrable suivant, qui n'est pas un jour férié au Luxembourg.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera calculée en euro jusqu'à deux (2) décimales.

Tous les actifs et dettes non déterminés en euros devront être convertis au taux de change appliqué au Luxembourg au Jour de la Valorisation décrite ci-dessus. Si le taux d'échange n'est pas disponible, il devra être déterminé de bonne foi en application des procédures établies par le Gérant.

Pour les investissements dans d'autres SICAR ou dans d'autres entités similaires, qui investissent en capital à risque, le prix de vente prévisible doit être représenté par la dernière Valeur Nette d'Inventaire disponible.

Les commissaires aux comptes contrôlent le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire à la fin de l'année fiscale.

- 13.2 L'évaluation des actifs nets
- Les actifs de la Société inclus:
- 1) le numéraire disponible ou déposé, incluant les intérêts dus et courus;
- 2) toutes les factures et les créances (y compris le résultat des ventes de valeur mobilières qui n'a pas été encore reçus);
- 3) toutes actions, créances financières, droits de souscription, garanties, options.., et autres valeurs mobilières, titres financiers et actifs similaires détenus ou contractés pour et par la Société (étant entendu que la Société peut ajuster la valorisation pour fluctuations de la valeur de marché des valeurs mobilières résultant des pratiques de négociation telles que les négociations des anciens dividendes ou des anciens droits);



- 4) tout dividende et distribution en numéraire peut être reçu par la Société à la condition que l'information concernant les dividendes et distributions en numéraire est disponible pour la Société;
- 5) tous les intérêts dûs mais non encore reçus et tous les intérêts devant être versés au Jour de Valorisation par les valeurs mobilières détenues par la Société, a moins que l'intérêt est inclus dans le montant principal desdites valeurs mobilières:
- 6) la valeur en numéraire des contrats futurs ainsi que des contrats de vente forcée et d'option forcée dans lesquels la Société détient une position ouverte;
- 7) les dépenses de la Société, incluant les frais d'émission et de distribution des Actions de la Société, doivent être supportés par la Société et;
 - 8) tous les autres actifs de quelque nature que ce soit, incluant les dépenses prépayées.
 - Le passif de la Société inclut:
 - 1) tous emprunts, factures à maturation et comptes dus;
 - 2) tous intérêts capitalisés sur les emprunts de la Société (incluant les dépenses cumulatives nées de ces emprunts);
- 3) tous engagements conclus ou dues (incluant entre autre, les obligations administratives, les frais de gérance y compris les frais d'exécution et les coûts du dépositaire lorsqu'ils arrivent à échéance);
- 4) toutes obligations connues, matures ou pas, incluant toutes les obligations contractuelles arrivées à maturité et qui nécessitent un paiement en numéraire ou en nature et incluant le montant des dividendes déclarés par la Société mais non encore payés;
- 5) toutes les réserves pour les impôts futurs basés sur les revenus ou le capital au Jour de Valorisation déterminé à tout moment par la Société ainsi que les autres réserves autorisées ou approuvées par le Gérant ainsi que les montants que le Gérant peut considérer en tant qu'allocation pour les dettes contingentes de la Société;
- 6) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit et se conformant aux pratiques comptables approuvées. Pour les besoins d'estimation des montants de ces engagements, la Société devra prendre en compte l'ensemble des dépenses payables telles que décrites section «Dépenses» du Prospectus. Pour les besoins d'estimation des montants des obligations, la Société peut prendre en compte toutes dépenses administratives régulières ou récurrentes et toutes autres dépenses sur la base d'une estimation sur une année ou autre période en divisant le montant en proportion des fractions d'une telle période.

Dans tous les cas, le prix net de vente prévisible, pour des valeurs mobilières non-cotées ou des valeurs mobilières non négociées sur un marché réglementé doit être déterminé conformément au «Guide sur la valorisation pour le capital à risque et le venture capital» établit par EVCA, (l'association européenne de venture capital).

Dans le cas d'un investissement dans un fond d'investissement, l'Associé Commandité doit accepter la dernière Valeur Nette d'Inventaire. Cependant, la Valeur Nette d'Inventaire ainsi reçue doit être ajustée si, selon l'opinion raisonnable de l'Associé Commandité, une telle valeur ne reflète pas la valeur raisonnable du fond d'investissement.

Dans l'hypothèse où il est impossible ou inadéquate d'arrêter une valeur conformément aux règles indiquées ci-dessus en raison de circonstances ou évènements extraordinaires, le Gérant, agissant avec prudence et bonne foi est en droit d'utiliser d'autres principes de valorisation généralement reconnus afin de donner ce qu'il considère une juste valorisation dans les circonstances.

- Art. 14. Suspension temporaire du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire. Le Gérant peut suspendre de façon temporaire le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire si les intérêts des Actionnaires l'exigent et en raison de circonstances ou évènements exceptionnels à condition que la suspension soit justifiée en prenant en considération les intérêts des Actionnaires. En particulier, le Gérant peut suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire durant:
- Toutes périodes autres que celles des jours de congés ou de clôtures habituelles, où les marchés ou les bourses de valeur sont fermés, ou lorsque les transaction sont suspendues, soumises à des restrictions ou sont sujettes à de courtes durée de variations significatives et lorsqu'il s'agit du marché et de la bourse de valeur principal pour une part significative des actifs de la Société;
- Toute période lorsqu'il y a une situation critique, telle que des évènements de nature politique, économique, financière, ou sociale ou un conflit ou encore un événement de force majeure, étranger au contrôle ou à la responsabilité du Gérant, et qui a entraîne une impossibilité de disposer d'investissement représentant une part substantielle des actifs de la Société;
- Toute période pendant laquelle le versement d'argent relatif le cas-échéant à la réalisation ou le paiement d'investissements au nom de la Société, ne peut, selon l'avis du Gérant, être établit au taux normal de change.
 - Toute période pendant laquelle la Valeur Nette d'Inventaire des fonds sous-jascents est suspendue;

La liste est indicative et non exhaustive.

Il est interdit d'émettre ou de procéder au rachat d'Actions pendant la période de suspension. Les Actionnaires doivent être informés de toute suspension du calcul de la Valeur Net d'Inventaire, conformément aux méthodes définies par le Gérant.



Art. 15. Le Gérant. NG PRIVATE EQUITY MANAGEMENT S.à.r.l. est le seul Associé Commandité de la Société et par conséquent est le Gérant de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions de Gérant de la Société, la Société ne sera pas automatiquement dissoute et mise en liquidation, à condition qu'un administrateur, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire, soit désigné afin d'exécuter les actes urgents ou de simple administration, jusqu'à ce qu'une assemblée générale des Actionnaires, convoquée par cet administrateur se tienne dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, conformément aux conditions de quorum et de majorité requise par l'Article 17 ci-dessous. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation du capital.

Toute nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Le Gérant reçoit une rémunération normale pour ses services rendus telle que cela est spécifiée dans le Prospectus ainsi que dans le contrat y relatif conclu entre la Société et le Gérant.

Art. 16. Pouvoirs du Gérant. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Actionnaires par la loi ou les présents Statuts appartiennent au Gérant.

Art. 17. Révocation du Gérant. L'Associé Commandité ne peut être révoqué de sa fonction de Gérant de la Société, que par une décision approuvée au deux-tiers (2/3) des Actionnaires Ordinaires; étant entendu que les résolutions prises aux assemblées générales des Actionnaires peuvent être valablement adoptées sans le vote favorable de l'Associé Commandité.

En cas de révocation, l'Associé Commandité doit également agir de sorte que toutes les Actions de Catégorie A qu'il détient au moment de sa révocation soient immédiatement transférées au successeur à la gérance ou à tout autre gérant qui viendrait à être nommé à la gérance de la Société et devra signer tous actes, contrats ou actes translatifs et, plus généralement, réaliser toutes choses qui s'avèrent nécessaires afin d'exécuter ledit transfert.

Dans le cas aussi bien d'une révocation que d'une incapacité ou d'une inaptitude légale à agir émanant de l'Associé Commandité, l'assemblée générale des Actionnaires, agissant conformément aux présents Statuts, doit élire un autre Associé Commandité de la Société, étant entendu qu'une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires peut être valablement adoptée sans le vote favorable de l'Associé Commandité.

L'Associé Commandité s'engage à transférer toute Action de Catégorie A qu'il détiendrait au gérant successeur de la Société dans le cas de sa démission de Gérant de la Société.

Art. 18. Pouvoir de signature. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la seule signature du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été déléguée par le Gérant, et plus particulièrement décrites dans les statuts du Gérant.

Aucun Actionnaire Ordinaire ne peut représenter la Société.

Art. 19. Banque Dépositaire. La Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire luxembourgeois (le «Dépositaire») répondant aux conditions prévues par la Loi 2004. Les valeurs, espèces et autres avoirs autorisés de la Société seront détenus en dépôt par ou au nom du Dépositaire, lequel devra tenir les obligations et devoirs mis à sa charge par la Loi 2004.

Si le Dépositaire désire se retirer, le Gérant s'efforcera de son mieux de trouver un Dépositaire remplaçant dans un délai de deux mois à compter de l'opposabilité d'un tel retrait.

Le Gérant peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire mais ne pourra révoquer le Dépositaire que si un nouveau Dépositaire remplaçant a été désigné en vue d'agir à la place du Dépositaire.

Les devoirs du Dépositaire prennent respectivement fin:

- a) en cas de retrait du Dépositaire intervenu de sa propre initiative ou de celle de la Société; dans l'attente de son remplacement, lequel doit intervenir dans les deux mois, le Dépositaire doit prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver les intérêts des Actionnaires de la Société;
- b) lorsque le Dépositaire ou la Société a été déclaré en faillite, admis au bénéfice du concordat, du sursis de paiement, de la gestion contrôlée ou d'une mesure analogue ou mis en liquidation; ou
 - c) lorsque l'autorité de surveillance luxembourgeoise retire son agrément au Dépositaire ou à la Société.
- **Art. 20. Le Conseiller.** L'Associé Commandité, dans l'exercice de ses fonctions de gérance, sera assisté conseiller pour la Société (le «Conseiller»).

L'Associé Commandité devra nommer un Conseiller qui devra conseiller la Société relativement aux décisions d'investissement et de dés investissement, aux buts stratégiques, aux objectifs d'investissement, à la politique d'investissement et aux opérations de la Société. L'Associé Commandité conclura, pour le compte de la Société, un contrat avec ce Conseiller pour la fourniture de ses services ainsi que la détermination de sa rémunération. La Société n'aura aucune obligation d'investir dans une société ou un actif identifié par le Conseiller pas plus que celle-ci ne sera obligée de suivre le conseil prodigué par le Conseiller.



Art. 21. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs du Gérant ou le Conseiller ait un intérêt quelconque dans telle société ou entreprise ou par le fait qu'il soit administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entreprise.

Le Gérant, administrateur ou fondé de pouvoir de la Société ou le Conseiller qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires ne sera pas, du fait de son affiliation avec ladite société ou entreprise, privé du droit de délibérer et voter ou encore agir en ce qui concerne des matières relatives avec lesdits contrats ou relations d'affaires.

Art. 22. Assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, réaliser ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, à condition que toute résolution de l'assemblée générale des Actionnaires modifiant les Statuts ou créant des droits ou obligations vis-à-vis des tiers soit approuvée par le Gérant.

A l'exception de ce qui est prévu par la loi ou par les Statuts, les résolutions aux assemblées générales des Actionnaires dûment convoquées doivent être prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés.

Toute résolution d'une assemblée générale des Actionnaires ayant pour effet de modifier les présents Statuts doit être adoptée avec un quorum de présence de cinquante (50) pour cent du Capital social, (ii) l'approbation d'une majorité d'au moins deux tiers (2/3) des Actionnaires présents ou représentés à l'assemblée, et (iii) le consentement du Gérant.

Chaque modification des présents Statuts entraînant une modification des droits d'une Catégorie doit être approuvée par une assemblée d'Actionnaires à laquelle les conditions de présence et de majorité telles que posées dans le précédent paragraphe sont réunies relativement à la Catégorie concernée par une telle modification.

Les assemblées générales des Actionnaires sont convoquées par le Gérant. Les assemblées générales des Actionnaires sont convoquées suivant un avis envoyé par le Gérant énonçant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins quinze (15) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à son adresse indiquée sur le Registre.

L'assemblée générale annuelle se réunit le premier (1 ^{er}) vendredi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou dans tout autre lieu spécifié dans l'avis de convocation. Si ce jour est un jour de congé légal ou bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunit le jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis respectifs de convocation.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent se considérer comme dûment convoqués et avoir eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale en octroyant un pouvoir écrit à une autre personne, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire et qui peut être un gérant du Gérant.

- Art. 23. Vote. Chaque Action donne droit à son titulaire à une voix.
- **Art. 24. Exercice social.** L'exercice social de la Société débute le premier jour de janvier et se termine le trente et un décembre.
- **Art. 25. Rapport annuel.** La Société publie un rapport annuel dans les six (6) mois à compter de la fin de l'exercice social concerné.
 - Art. 26. Distributions. Les Actions de Catégorie A ne donne aucun droit à des dividendes ou distribution.

Le droit aux dividendes ou distribution relativement aux autres Catégories d'Actions ainsi que l'attribution d'acomptes sur dividendes sont déterminés par le Gérant et décrits plus amplement dans le Prospectus.

Art. 27. Dissolution et liquidation. La Société peut volontairement être dissoute par une résolution prise en assemblée générale des Actionnaires avec le Consentement du Gérant; De plus, dans le cas du retrait du Gérant et sans désignation d'un nouveau Gérant, le retrait du Gérant implique nécessairement que la Société est dissoute. En cas de retrait du Gérant sans désignation d'un nouveau gérant, les Actionnaires doivent tenir une assemblée générale afin de prendre acte de la dissolution de la Société et définir toutes les actions devant être prises en raison de la liquidation de la Société.

De plus, le Gérant doit soumettre à l'assemblée générale des Actionnaires la dissolution de la Société par vente ou liquidation de tous les derniers investissements.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation doit être entreprise par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités juridiques) nommés par les Actionnaires qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération. Ces liquidateurs doivent être approuvés par l'autorité de surveillance luxembourgeoise et fournir toutes les garanties d'honorabilité et de compétences professionnelles.

Après le paiement de l'ensemble des dettes et coûts de la Société, et des frais de liquidation, les actifs nets doivent distribués entre les Actionnaires en proportion de leur nombre respectif d'Actions.

Art. 28. Indemnisation. Le Gérant, le Conseiller, tout agent de placement, administrateur, le Dépositaire et toute personne contrôlant, les filiales, gérants, directeurs, membres, fondés de pouvoir, employés, délégués, agents, actionnaires ou représentants légaux de toute personne énumérée ci-dessus (les «Parties Indemnisées») seront indemnisées seulement



par le biais des actifs de la Société, comprenant les Engagements Sociaux de et contre toute perte, dépense, jugement, coûts de transaction, frais et autres dépenses liées (y compris les dépenses et frais juridiques), coûts ou dommages soufferts ou causés du fait d'être ou d'avoir été une personne appartenant à la classe des Personnes Indemnisées ou causés du fait ou en rapport avec toute action ou omission émanant de cette Personne Indemnisée dans la mesure permise par la loi applicable, à moins que cet acte ou omission n'ait été le fruit d'une malveillance volontaire, faute lourde ou action fautive de nature criminelle de cette même Personne Indemnisée.

Le Gérant devra, dans son absolue discrétion, après avoir été avisée par un conseil juridique de ce qu'une Personne Indemnisée ne sera pas susceptible d'être jugée inéligible à l'indemnisation telle que décrite sous le présent article, avancer à toute Personne Indemnisée les frais juridiques raisonnables ainsi que les débours et dépenses encourus en rapport avec la défense de toute action ou procédure née d'une telle conduite. Dans le cas où la Société octroie une telle avance, cette avance sera sujette à remboursement si, au terme de la procédure judiciaire, il est finalement jugé que la Personne Indemnisée n'avait pas droit à l'indemnisation.

Aucune Partie Indemnisée ne sera responsable envers un Actionnaire pour tout acte ou omission pour le compte de tout Actionnaire ou de la Société à moins que cet acte ou omission ne résulte d'une fraude, une mauvaise conduite volontaire, une faute lourde ou une action fautive de nature criminelle de cette personne ou entité. Chaque Personne Indemnisée peut consulter avec un conseil juridique et des comptables concernant les affaires de la Société et est totalement protégé dans toute action ou inaction prise conformément aux conseil ou avis de ces conseil juridique ou comptables. Les dispositions précédentes ne sauraient toutefois être interprétées comme exonérant toute Personne Indemnisée de sa responsabilité dans la mesure (et seulement pour autant) où il ne peut être renoncé à une telle responsabilité de même que celle-ci ne peut être limitée ou modifiée en vertu du droit applicable.

Art. 29. Loi applicable. Toutes les matières non régies par les présents Statuts devront être déterminées en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi 1915») et la Loi 2004 telles que ces lois ont été ou peuvent être modifiées de temps à autre.

Souscription et paiement

Le capital a été souscrit comme suit:	
Nom du Souscripteur	Nombre d'actions souscrites
1) NG PRIVATE EQUITY MANAGEMENT S.à r.l., prénommée	10 Actions de Catégorie A
2) NORDIC GROWTH PARTNERS OÜ, prénommée	3.090 Actions de Sous-Caté-
2) NORDIC GROWTH PARTNERS OO, prenommee	gorie B2
Total:	3.100 Actions

A la constitution, les Actions de Catégorie A et chacune des Actions de Sous-Catégorie B2 ont été libérées à hauteur de cinq pour cent (5%), ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2007. La première assemblée générale annuelle des Actionnaires aura lieu en 2008.

Le premier rapport annuel de la Société sera daté du 31 décembre 2007.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou frais, sous quelque forme que ce soit, qui résultent de la constitution de la Société seront supportés par la Société et sont estimés à environ cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-).

Résolutions

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
- 2) La Société conclura un contrat de Dépositaire avec EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, RCS B 24.724.
- 3) Le réviseur d'entreprises de la Société est PricewaterhouseCoopers ayant son siège social sis 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, RCS B 33.418.

Le mandat donné au réviseur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires appelée à délibérer sur les comptes au 31 décembre 2007.

Dont acte passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état civil et demeure, les comparants ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Kind, P. Bettingen.



Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, LAC / 2007 / 11313. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 juin 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007081564/202/965.

(070090136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Atalys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5330 Moutfort, 110, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 103.525.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

ATALYS sàrl

Signatures

Référence de publication: 2007080449/6446/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09873. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Benelux Taxis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 218, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 24.165.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BENELUX TAXIS S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

Référence de publication: 2007080450/1358/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07155. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Alvorada Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2173 Luxembourg, 10, rue Munchen-Tesch.

R.C.S. Luxembourg B 113.648.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 25 avril 2007 que:

Première résolution

Les associés révoquent de sa fonction de gérant technique Monsieur Gomes Belchior Eleuterio, restaurateur, né à Barcelos (Portugal), le 4 janvier 1958, demeurant à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Les associés décident de nommer en son remplacement Monsieur Miguel Rui Da Fonseca Antunes Urbano Morgado, ouvrier, né à San Sebastiao da Pedreira (Portugal), le 21 décembre 1975, demeurant à L-7243 Bereldange, 59, rue du Dix Octobre, en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Les associés décident de ne plus qualifier les postes de gérant ni d'administrative ni de technique.

Les associés décident de renouveler la nomination de Madame Lurdes da Gloria Pereira Morgado, serveuse, née à Chalon-sur-Seine (France), le 15 mars 1973, demeurant à L-7243 Bereldange, 59, rue du Dix Octobre, en qualité de gérante de la société pour une durée indéterminée.



Troisième résolution

Suite aux décisions ci-avant, les gérants de la société pour une durée indéterminée sont:

- Madame Lurdes da Gloria Pereira Morgado, serveuse, née à Chalon-sur-Seine (France), le 15 mars 1973, demeurant à L-7243 Bereldange, 59, rue du Dix Octobre,
- Monsieur Miguel Rui Da Fonseca Antunes Urbano Morgado, ouvrier, né à San Sebastiao da Pedreira (Portugal), le 21 décembre 1975, demeurant à L-7243 Bereldange, 59, rue du Dix Octobre,

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Pour la société

Signatures

Les gérants

Référence de publication: 2007080999/1123/33.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01189. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

KV Tomsen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 116.580.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080451/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01234. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Anthée, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 82.708.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080452/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01228. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Abys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 86.075.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 1 er juin 2007

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 1 $^{\rm er}$ juin 2007 que:

- La nomination de Monsieur Jules Lekane (demeurant à 22, rue de la libération, B-4342 Hognoul) en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Santos, ayant démissionné, est confirmée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2012.
- Les mandats d'administrateurs de Monsieur Yves Blanchart (demeurant à 46, rue notre Dame B-7000 Mons) et de Madame Danielle Martin (demeurant à 32, rue de Namur B-1340 Ottignies Louvain-La-Neuve) sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'année 2012.



- Le mandat d'administrateur de Monsieur Marc Huberty n'est pas renouvelé.
- Le mandat d'administrateur-délégué de Madame Danielle Martin est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'année 2012.
- Le mandat de commissaire aux comptes de la société DMS & ASSOCIES Sàrl avec siège social au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er juin 2007.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007081010/1321/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02990. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Preslin Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 87.291.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080453/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01213. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Assurinfo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 73.879.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080454/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01222. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Renata Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 72.140.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 13 avril 2007

La démission de Marion Muller, Administrateur a été acceptée. Laurent Muller a été nommé Administrateur en son remplacement et son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Les mandats de Marc Muller et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de Mario Renato Salvalai, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg



- Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 est:
- Mario Renato Salvalai, expert comptable, demeurant professionnellement à Via Roma, 39;I-25030 Roncadelle Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

RENATA HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007081011/717/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03062. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Waicor Investment Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 40.767.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080455/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01163. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Brefina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 90.542.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080456/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01159. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Emico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 113.006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007080457/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01157. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.



Le Domaine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 27.488.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007080460/1128/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01335. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Bulton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 110.987.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007080458/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01151. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Stanton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 120.392.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007080459/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01114. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Meloc Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 42.412.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007080461/1128/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01333. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.



Barbat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 78.170.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Pour BARBAT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007080462/1058/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02978. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Renocor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.309.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080463/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10157. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Renocor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.309.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080464/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10158. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Renocor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.309.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la société Signature Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080465/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10159. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

TER-PROM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 53.799.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007080550/3920/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03629. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Renocor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.309.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080466/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10160. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Excelsior 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 75.785.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080469/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10150. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Alina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.284.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la société Signature Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080472/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10161. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Gauguin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 65.482.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007080828/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02286. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Entory, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 106.936.

Le bilan au 30 septembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007080539/1040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09816. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Finproject Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.556.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080541/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03628. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

W2005/W2007 Vernal Holding 1 Luxembourg (H2) S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 127.367.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and seven on the fourteenth day of June, Before us Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:



Florie Gounon, lawyer, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, acting not on his own behalf but on behalf of:

- 1. W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG, a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 127.366, by virtue of a proxy given under private seal,
- 2. GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG S. à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 9-11, Grandrue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 88.045, by virtue of a proxy given under private seal, and
- 3. Mr Gerardus Meijssen, Managing Director, born in Monnickendam, The Netherlands, on 29 August 1966, professionally residing at 1161 Strawinskylaan, NL-1077 XX Amsterdam, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as mentioned above, then requested to have the following declaration notarized: On May 2, 2007, the undersigned notary received, under the index number 457/07, the incorporation deed of W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG (H2) S.C.S. (hereafter, the SCS), having its registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, a société en commandite simple, pursuant to which W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG and GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG S. à r.l. appeared to be the shareholders.

By the present deed, the appearing parties declare to have committed scrivener's mistakes in the incorporation deed of the SCS with respect to the limited partner and the general partner as well as their respective contributions.

The correct limited partner of the SCS should have been from inception «Mr Gerardus Meijssen, Managing Director, born in Monnickendam, The Netherlands, on 29th August 1966, professionally residing at 1161 Strawinskylaan, NL-1077 XX Amsterdam» rather than «GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG S. à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 88.045» as mentioned at the level of the appearance, in point 1.1 of article 1 and at the level of paragraph Subscription and contributions in both the English and the French version.

The correct contribution of the limited partner (i.e. Mr Gerardus Meijssen) to the SCS is one (1) unit of one euro (EUR 1.-) and not twelve thousand five hundred (12,500) units of one euro (EUR 1.-) each as mentioned in article 5 and at the level of paragraph Subscription and contributions in both the English and the French version.

The correct contribution of the general partner (i.e. W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG) to the SCS is its work and management as well as twelve thousand four hundred and ninety-nine (12,499) units of one euro (EUR 1.-) each and not only its work and management as mentioned at the level of paragraph Subscription and contributions in both the English and the French version.

By the present deed, the above named proxyholder in the capacity in which he acts, has requested the retroactive correction of the above scrivener's mistakes at the level of the appearance, in point 1.1 of article 1, in article 5 as well as at the level of paragraph Subscription and contributions in both the English and the French version.

As a consequence of the foregoing points the incorporation deed at the level of the appearance is retroactively amended so as to read as from the incorporation of the SCS as follows:

«There appeared:

- 1) W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG, a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Register of commerce and companies, and
- 2) Mr Gerardus Meijssen, Managing Director, born in Monnickendam, The Netherlands, on 29 August 1966, professionally residing at 1161 Strawinskylaan, NL-1077 XX Amsterdam,

both here represented by M ^e Alain Steichen, attorney-in-fact, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association governing the limited partnership (société en commandite simple), which is hereby created.»

The point 1.1 of the article 1 of the incorporation deed is retroactively amended so as to read as from the incorporation of the SCS as follows:

« Art. 1. Name and legal personality.

1.1 There is hereby formed, among W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG acting as general partner (gérant commandité) (the General Partner) and Mr Gerardus Meijssen acting as the limited partner (associé commandi-



taire) (the Limited Partner), a limited partnership (société en commandite simple) under the name W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG (H2) S.C.S. (the Partnership), governed by the present articles of association (the Articles) and the laws of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).»

The article 5 of the incorporation deed is retroactively amended so as to read as from the incorporation of the SCS as follows:

« **Art. 5. Capital.** The subscribed capital of the Partnership is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- €) represented by twelve thousand five hundred (12,500) units with a par value of one Euro (1.- €) (the Units). Twelve thousand four hundred and ninety-nine (12,499) Units are held by the General Partner and one (1) Unit is held by the Limited Partner.»

The paragraph regarding the Subscription and contributions of the incorporation deed is also retroactively amended so as to read as from the incorporation of the SCS as follows:

«Subscription and contributions

The appearing parties, here represented as stated above, declare to subscribe for the twelve thousand five hundred (12,500) Units issued by the Partnership as follows:

- 1) W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG contributes its work and management (apport en industrie) and subscribes for twelve thousand four hundred and ninety-nine (12,499) Units of one Euro (1.- €) each and pays them by contribution in cash in an aggregate amount of twelve thousand four hundred and ninety-nine (12,499.- €) to be allocated to the capital account of the Partnership.
- 2) Mr Gerardus Meijssen subscribes for one (1) Unit of one Euro (1.- €) and pays it by a contribution in cash in an aggregate amount of one Euro (1.- €) to be allocated to the capital account of the Partnership.

The notary has received evidence of the payment of these cash contributions.»

The deed shall otherwise remain unchanged.

In witness whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le quatorze juin,

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Florie Gounon, avocat, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, n'agissant pas pour son compte propre mais au nom et pour le compte de:

- 1. W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée, constituée et organisée sous les lois du Luxembourg, avec siège social à 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 127.366, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé,
- 2. GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée sous les lois du Luxembourg, avec siège social à 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 88.045, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé, et
- 3. M. Gerardus Meijssen, Managing Director, né à Monnickendam, Pays-Bas, le 29 août 1966, demeurant profession-nellemt au 1161 Strawinskylaan, NL-1077 XX Amsterdam, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants prénommés, représentés comme établit ci avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

En date du 2 mai 2007, le notaire soussigné a reçu sous le numéro 457/07 de son répertoire, l'acte constitutif de la société W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG (H2) S.C.S. (ci-après, la SCS), ayant son siège social au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, une société en commandite simple, dans lequelle W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG et GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG S.à r.l. sont apparus comme associées

Les requérantes déclarent par la présente avoir constaté des erreurs dans l'acte de constitution de la SCS eu égard à l'associé commanditaire et à l'associé commandité ainsi qu'à leurs contributions respectives.

L'associé commanditaire correct de la SCS aurait dû être depuis le commencement «M. Gerardus Meijssen, Managing Director, né à Monnickendam, Pays-Bas, le 29 août 1966, demeurant professionnellemt au 1161 Strawinskylaan, NL-1077



XX Amsterdam» plutôt que «GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée sous les lois du Luxembourg, avec siège social à 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 88.045» comme il est indiqué au niveau de la comparution, au point 1.1 de l'article 1 er et au niveau du paragraphe Souscription et apports dans la version française et anglaise.

La contribution correcte de l'associé commanditaire (i.e. Gerardus Meijssen) à la SCS est d'une (1) part sociale de un euro (EUR 1,-) et non de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de un euro (EUR 1,-) chacune comme il est indiqué à l'article 5 et au niveau du paragraphe Souscription et apports dans la version française et anglaise.

La contribution correcte de l'associé commandité (i.e. W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG) à la SCS est son apport en industrie ainsi que douze mille quatre cent quatre-vingt-dix neuf (12.499) parts sociales de un euro (EUR 1,-) chacune et non uniquement son apport en industrie comme il est indiqué au niveau du paragraphe Souscription et apports dans la version française et anglaise.

Par la présente, la soussignée, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par les comparantes requiert la rectification rétroactive des erreurs mentionnées ci-dessus tant au niveau de la comparution, du point 1.1 de l'article 1 er, de l'article 5 qu'aux termes du paragraphe Souscription et apports, dans la version anglaise et la version française.

Il résulte des considérations ci-dessus que l'acte de constitution au niveau de la comparution est rétroactivement modifié afin de lire comme depuis la constitution de la SCS comme suit:

«Ont comparu:

- 1) W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée, constituée et organisée sous les lois du Luxembourg, avec siège social à 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, et
- 2) M. Gerardus Meijssen, Managing Director, né à Monnickendam, Pays-Bas, le 29 août 1966, demeurant professionnellemt au 1161 Strawinskylaan, NL-1077 XX Amsterdam,

tous les deux représentés ici par M ^e Alain Steichen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations délivrées sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts régissant une société en commandite simple qu'elles déclarent constituer comme suit:»

L'article 1.1 de l'article 1 ^{er} de l'acte de constitution est rétroactivement modifié afin de lire comme depuis la constitution de la SCS comme suit:

« Art. 1 er . Dénomination et personnalité juridique.

1.1 Il est formé entre W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG agissant en tant que associé commandité (le Gérant Commandité) et M. Gerardus Meijssen (le Commanditaire) une société en commandite simple prenant la dénomination de W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG (H2) S.C.S. (la SCS), régie par les présents statuts (les Statuts) et par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi).»

L'article 5 de l'acte de constitution est rétroactivement modifié afin de lire comme depuis la constitution de la SCS comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la SCS est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,-€) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de un Euro (1,-€) chacune (les Parts Sociales). Douze mille quatre cent quatre-vingt-dix neuf (12.499) Parts Sociales sont détenues par le Commandité et une (1) Part Sociale est détenue par le Commanditaire.»

Le paragraphe Souscription et apports de l'acte de constitution est également rétroactivement modifié afin de lire comme depuis la constitution de la SCS comme suit:

«Souscription et apports

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, déclarent souscrire les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales émises par la SCS de la manière suivante:

- 1. W2005/W2007 VERNAL HOLDING 1 LUXEMBOURG fait un apport en industrie et souscrit douze mille quatre cent quatre-vingt-dix neuf (12.499) Parts Sociales de un Euro (1,- €) chacune et les paye par apport en numéraire de douze mille quatre cent quatre-vingt-dix neuf Euros (12.499,- €) affectés au compte capital social de la SCS.
- 2. M. Gerardus Meijssen, souscrit une (1) Part Sociale de un Euro (1,- €) et la paye par apport en numéraire de un Euro (1,- €) affecté au compte capital social de la SCS.

La preuve de ces apports a été fournie au notaire instrumentant.»

Le reste de l'acte demeurant inchangé.

Dont acte, passé à Luxembourg.



Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Gounon, F. Kesseler.

Enregistré à Esch/Al., le 18 juin 2007, Relation: EAC/2007/6637. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2007.

F. Kesseler.

Référence de publication: 2007081654/219/189.

(070089984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Finproject Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.556.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080544/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03624. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Finproject Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.556.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080547/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01145. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg, Société Anonyme.

Siège social: L-2549 Luxembourg, 39, rue Jacques Stas.

R.C.S. Luxembourg B 6.183.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

SOCIETE ANONYME DES ANCIENS MAGASINS JULES NEUBERG

Signatures

Référence de publication: 2007080551/2961/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03543. - Reçu 111 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.



Lisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 103.917.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007080902/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02637. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Laan Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 47.514.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080556/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10168. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

arkés S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 96.321.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080558/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10173. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

arkés S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 96.321.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080560/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10171. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.



Lisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 103.917.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007080903/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02638. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

S.G. International Marble S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.255.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080561/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10172. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Fidelux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.765.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080564/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10176. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

S.G. International Marble S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.255.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007080566/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10174. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.



GEFS Pan Europe Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 84.566.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081027/2460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03103. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Meranti Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II. R.C.S. Luxembourg B 85.333.

Acte Constitutif publié à la page 29393 du mémorial C n ° 613 du 19 avril 2002

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Bergman

Gérant

Référence de publication: 2007080577/2216/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10250. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Fidessa (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 57.196.

Acte Constitutif publié à la page 4795 du Mémorial C n o 100 du 3 mars 1997 modifié à la page 34440 du Mémorial C n ° 718 du 4 septembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Bergman

Administrateur

Référence de publication: 2007080578/2216/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10247. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Arianespace Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 55.425.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 29 juin 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080901/1092/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02485. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Night Networks S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 93.083.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 14 juin 2007 que:

L'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable:

- La société NIGHT INVEST S.A., située et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93.082, représentée par son administrateur délégué Monsieur Mirco Bielli, en qualité d'administrateur simple et d'administrateur délégué.
- Monsieur Thierry Ghezzi, administrateur de société, demeurant à F-57100 Thionville, 9, rue de la Frontière, en qualité d'administrateur simple.

Jusqu'à la prochaine assemblée.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2007081000/1123/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01186. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Finproject Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.556.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Raffaele Gentile, demeurant à Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat en date du 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081001/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01183. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

GF 2000 Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.185.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Raffaele Gentile, demeurant à Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat en date du 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la Société Signatures Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081002/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01173. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

GEFS Pan Europe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 84.575.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081028/2460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03105. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

P.F. Wellness Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 78.044.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Raffaele Gentile, demeurant à Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat en date du 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081003/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01175. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pamal S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.615.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Carlo lantaffi demeurant à L-Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction de Gérant de la société avec effet au 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081004/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01184. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Gilda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.608.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Carlo lantaffi demeurant à L-Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction de Gérant de la société avec effet au 12 juin 2007.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081005/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01195. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Invest-Eco 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.063.

Il résulte de lettres adressées à la société que Monsieur Raffaele Gentile, demeurant à Luxembourg, et Monsieur Carlo lantaffi, demeurant à Luxembourg déclarent avoir démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de la société avec effet immédiat en date du 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081006/58/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01204. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

GF 3000 Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.186.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Raffaele Gentile, demeurant à Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat en date du 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081007/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01169. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Dutch Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 129.449.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of June.

Before Us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr David Samuel Hammelburger, company director, born in Manchester (UK) on September 20, 1970, residing at 6th Floor, Cardinal House, 20, St Mary's Parsonage, Manchester M3 2LG (UK),

here represented by Mr Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, employee, residing professionally at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

by virtue of a proxy given on June 1st, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.



Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

- Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.
- **Art. 2.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises in which it has an direct or indirect interest any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation is anticipated to purchase direct interest in European properties, participate in equal or similar companies and to act as a platform for the pooling of various European property investments. Within these limits the corporation may carry out all business and tasks necessary or useful in order to fulfil this purpose.

In all the operations indicated here above, as well as in its whole activity, the company will remain within the limits established by the law.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will have the name DUTCH HOLDING (LUXEMBOURG) S.à r.l.
- Art. 5. The registered office is established in Schuttrange.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.-EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty five euro (125.-EUR) each, all subscribed and fully paid-up.
- **Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.
- **Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- **Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.
- **Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.
- **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.



The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

- **Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
 - Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

- Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December.
- **Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

- **Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- **Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2007.

Subscription - Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe for the one hundred (100) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (1,500.-EUR).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered for an unlimited period by the following managers:
- Mrs Michelle Carvill, employee, born in Down on November 26, 1966, residing professionally at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange;
- Mr Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, employee, born in S-Gravenhage (The Netherlands) on October 16, 1970, residing professionally at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange.
 - 2) The address of the corporation is fixed at L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.



Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quinze juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur David Samuel Hammelburger, administrateur de société, né à Manchester (UK) le 20 septembre 1970, demeurant à 6th Floor, Cardinal House, 20, St Mary's Parsonage, Manchester M3 2LG (UK),

ici représenté par Monsieur Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, employé privé, demeurant professionnellement à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

agissant en vertu d'une procuration signée le 1 er juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1 er . Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ciaprès «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ciaprès «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.
- **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers, qui pourraient être utiles pour l'accomplissement de son objet.

La société est destinée à acheter des intérêts directs dans des propriétés européennes, à prendre des participations dans des sociétés similaires ou semblables et agir en tant que plate-forme pour la mise en commun de divers investissements européens. Dans ces limites, la société peut agir en vue de mettre en œuvre et réaliser toutes les actions nécessaires ou utiles pour l'accomplissement de son objet.

Dans toutes les opérations indiquées ci-dessus, ainsi que pour toutes ses activités, la société restera dans les limites prévues par la loi.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société aura la dénomination: DUTCH HOLDING (LUXEMBOURG) S.à r.l.
- **Art. 5.** Le siège social est établi à Schuttrange.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,-EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- **Art. 7.** Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- **Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.



- **Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.
- **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les reponsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

- **Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

- Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.
- **Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

- **Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.
- Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.

Souscription et paiement

La partie comparante précitée, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a déclaré souscrire aux cent (100) parts sociales et a déclaré les avoir libérées en espèces à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500,-EUR).



Décision de l'associée unique

- 1) La Société est administrée par les gérants suivants pour une durée illimitée:
- Madame Michelle Carvill, employée privée, née à Down (Irlande) le 26 novembre 1966, demeurant professionnellement à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange;
- Monsieur Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, employé privé, né à S-Gravenhage (Pays-Bas) le 16 octobre 16, 1970, demeurant professionnellement à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange.
 - 2) L'adresse de la Société est fixée à L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. J. A. van Zeeland, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, LAC/2007/13434. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007082766/220/248.

(070090992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Flamis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.606.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Carlo lantaffi demeurant à L-Luxembourg, déclare avoir démissionné de sa fonction de Gérant de la société avec effet au 12 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007081008/58/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01197. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

GEFS International Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 84.574.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081029/2460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03106. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

GE Holdings Luxembourg & Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 56.198.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081032/2460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02788. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Malon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 88.497.

Le bilan au 31 août 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MALON LUXEMBOURG S.A. SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007081043/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02179. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Nuovo Pignone International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R.C.S. Luxembourg B 17.045.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081038/2460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02910. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

GE UK Financing (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 67.038.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081039/2460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03045C. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

European Directories S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.024.

In the year two thousand seven, on the twenty-third of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:



Flora Gibert, employee, professionally residing in Luxembourg, acting in his capacity as a special proxy-holder of the Board of Directors of the société anonyme EUROPEAN DIRECTORIES S.A., R.C.S Luxembourg section B number 105.024, having its registered office in 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, (the «Company») by virtue of the authority conferred by decision of the Board of Directors, taken at its meeting of 30 October 2006;

an extract of the minutes of the said meeting, signed ne varietur by the appearing person and the attesting notary public, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the attesting notary public to record her declarations and statements which follow:

- I. The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 4 May 2005, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 969 of 30 September 2005.
- II. The subscribed share capital of the Company, amounts currently to EUR 138,981.25 (one hundred and thirty-eight thousand nine hundred and eighty-one Euro and twenty-five cents divided into:
- 1.1.1 100,980 (one hundred thousand nine hundred and eighty) «A» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents);
- 1.1.2 2,109 (two thousand one hundred and nine) «B» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents);
- 1.1.3 8,000 (eight thousand) «C» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents); and
 - 1.1.4 96 (ninety-six) «F» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents).
- III. On terms of the extraordinary general meeting of the shareholders held on the 30th of October 2006 the Board of Directors has been authorized during a five year period to reduce the Company's share capital by an amount of up to EUR 1,750.- (one thousand seven hundred and fifty Euro), by cancellation of up to 1,400 (one thousand four hundred) «C» Ordinary Shares, having each a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) conditional upon a decision of the Board of Directors to issue up to 400 (four hundred) «G» Convertible Notes and up to 1,000 (one thousand) «H» Convertible Notes (the «Condition Precedent») under the amended article 4.8 and 4.9 of the articles of associations of the Company (the «Articles»).
- VI. The Board of Directors, in its meeting of 30 October 2006 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article four of the Articles , has approved the issuance of 976 convertibles notes.
- V. Convertible loan notes subscription agreement has been signed on 29 December 2006 concerning the issuance of 342 Convertible «G» Notes and 234 Convertible «H» Notes and according to the convertible loan agreement 400 Convertible «G» Notes have been issued with effect as of 29 December 2006.
- VI. The Condition Precedent has occurred on 29 December 2006, therefore 976 Class C Shares of the Company should be cancelled so as to decrease the subscribed capital from its present amount of EUR 138,981.25 (one hundred and thirty-eight thousand nine hundred and eighty-one Euro and twenty-five cents) to EUR 137,761.25 (one hundred and thirty-seven thousand seven hundred and sixty-one Euro and twenty-five cents).
- IV.- That following the realization of this authorized decrease of the share capital, article three of the Articles has therefore been modified and reads as follows:
 - « Art. 3. The issued share capital of the Company is fixed at EUR 137,761.25 divided into:
 - 100,980 «A» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents);
 - 2,109 «B» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents);
 - 7,024 «C» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents); and
 - 96 «F» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents).»

Expenses

The expenses, encumbant on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately two thousand Euro

Prevailing language

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné,



A comparu:

Flora Gibert, employée demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN DIRECTORIES S.A. R.C.S. Luxembourg section B numéro 105.024 ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll (la «Société») en vertu d'un pouvoir lui délivré par décision du Conseil en date du 30 octobre 2006,

Un extrait des résolutions dudit Conseil, signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, demeurera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Le dit comparant, ès qualités, a requis le notaire de dresser acte des déclarations suivantes:

- I- La société a été constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 4 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 969 du 30 septembre 2005.
- II- Le capital de la société s'élève actuellement à EUR 138.981,25 (cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-un Euros et vingt-cinq cents) divisé en:
- 100.980 (cent mille neuf cent quatre-vingt) actions ordinaires A, avec une valeur nominale de 1,25 EUR chacune (un Euro et vingt-cinq cents).
- 2.109 (deux mille cent neuf) actions ordinaires B, avec une valeur nominale de 1,25 EUR chacune (un Euro et vingt-cinq cents).
 - 8.000 (huit mille) actions ordinaires C, avec une valeur nominale de 1,25 EUR chacune (un Euro et vingt-cinq cents).
- 96 (quatre-vingt-seize) actions ordinaires F, avec une valeur nominale de 1,25 EUR chacune (un Euro et vingt-cinq cents).
- III- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 30 octobre 2006, le Conseil d'administration a été autorisé, pour une période de cinq ans, à réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 1.750,- (mille sept cent cinquante Euros), par annulation de 1.400 (mille quatre cents) actions ordinaires C, d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq Cents) chacune, sous condition de la décision par le conseil d'administration d'émettre 400 (quatre cent) Obligations Convertibles G et 1.000 (mille) Obligations Convertibles H conformément à l'article 4.8 des statuts.
- IV- Le conseil d'administration, dans sa résolution du 30 octobre 2006 et conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts a approuvé l'émission de 976 Obligations convertibles.
- V- Les bulletins de souscription des Obligations Convertibles ont été signés le 29 décembre 2006 quant à l'émission de 342 Obligations Convertibles G et 234 Obligations Convertibles, et conformément à l'emprunt obligataire 400 Obligations convertibles G ont été émises avec effet au 29 décembre 2006.
- VI- En conséquence, de cette émission en date du 29 décembre 2006, 976 actions ordinaires C doivent être annulées afin de réduire le capital social de son montant actuel de EUR 138.981,25 (cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-un Euros et vingt-cinq Cents) à EUR 137.761,25 (cent trente-sept mille sept cent soixante et un Euros et vingt-cinq cents).
 - VII- Suite à cette réduction de capital il convient de modifier l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:
- **Art. 3. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à EUR 137.761,25. (cent trente-sept mille sept cent soixante et un Euros vingt-cinq cents) représenté par:
- 100.980 (cent mille neuf cent quatre-vingt) Actions Ordinaires «A» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq) chacune;
- 2.109 (mille neuf cent quatre-vingt-trois) Actions Ordinaires «B» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq) chacune;
- 7.024 (sept mille vingt-quatre) Actions Ordinaires «C» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq) chacune
 - 96 (quatre-vingt-seize) Actions Ordinaires «F» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq) chacune.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de cet acte, est évalué approximativement à deux mille Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, Relation: LAC/2007/10421. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



J. Elvinger.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Référence de publication: 2007082522/211/121.

(070090680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Northern & Shell Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 128.441.

In the year two thousand and seven, on the seventh day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of NORTHERN & SHELL LUXEMBOURG S.à r.l. (the «Company"), a Luxembourg «société à responsabilité limitée», having its registered office at 17, boulevard Prince Henri, 5th floor, L-1724 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated by a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, enacted on 22 November 2006, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg and the meeting elects as scrutineer Solange Wolter, with professional address in Luxembourg.

The chairman acts that:

- I.- The sole shareholder is present or represented and the number of shares held by it is shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1. Waiving of notice right;
- 2. Conversion, with retroactive effect as from 22 November 2006, of the currency of (i) the share capital of the Company and (ii) the nominal value of the Company shares;
- 3. Increase of the share capital of the Company by an amount of GBP 1,556.88 (one thousand five hundred fifty-six British Pounds and eighty-eight Pence), so as to raise it from its current amount of GBP 8,443.12 (eight thousand four hundred forty-three British Pounds and twelve Pence) to GBP 10,000.- (ten thousand British Pounds) through a contribution in cash;
 - 4. Subsequent amendment of article eight of the Company's articles of association; and
 - 5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the existing shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved that the sole shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

It is resolved to convert the currency of the share capital of the Company and consequently, the currency of the nominal value of the Company shares from Euro (EUR) to British Pound (GBP) with retroactive effect as from the date of incorporation of the Company being Wednesday 22 November 2006 and using the exchange rate EUR/GBP applicable on 22 November 2006 as published on OANDA Website, being EUR 1.- (one Euro) for GBP 0.67545 (zero point sixty-seven thousand five hundred forty-five British Pounds).

As a result of the above, the new share capital of the Company amounts to 8,443.12 (eight thousand four hundred and forty-three British Pounds twelve Pence) divided into 500 (five hundred) shares with a nominal value of GBP 16.88624 (sixteen point eighty-eight thousand six hundred and twenty-four British Pounds).

Third resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company further to the conversion mentioned above by an amount in cash of GBP 1,556.88 (one thousand five hundred fifty-six British Pounds and eighty-eight Pence), so as to raise it from



its current amount of GBP 8,443.12 (eight thousand four hundred forty-three British Pounds and twelve Pence) to GBP 10,000.- (ten thousand British Pounds), by increasing the amount of the nominal value of all the shares of the Company from GBP 16.88624 (sixteen point eighty-eight thousand six hundred and twenty-four British Pounds) up to GBP 20.- (twenty British Pounds), to be fully paid up through a contribution in cash made by the sole shareholder.

EVIDENCE OF THE CONTRIBUTOR'S CONTRIBUTION

Proof of the contribution in cash has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is resolved to amend article 8 of the Company's current articles of association to read as follows:

« **Art. 8.** The Company's capital is set at GBP 10,000.- (ten thousand British Pounds), represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of GBP 20.- (twenty British Pounds) each.»

Estimate of costs

For the purpose of the registration, the amount of GBP 1,556.88 (one thousand five hundred fifty-six British Pounds and eighty-eight Pence) is valuated at EUR 2,298.46 (two thousand two hundred and ninety-eight euro forty-six cents).

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1,000.-

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de NORTHERN & SHELL LUXEMBOURG S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social établi 17, boulevard Prince Henri, 5 ème étage, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Mersch, le 22 novembre 2006, dont les statuts constitutifs n'ont pas encore fait l'objet de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Luxembourg et l'assemblée choisit comme scrutateur Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- L'associé unique est présent ou dûment représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient est reporté sur la liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, et dont l'associé unique déclare expressément avoir été valablement et préalablement informé.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Renonciation au droit de convocation;
- 2.- Conversion, avec effet rétroactif au 22 novembre 2006, de la devise (i) du capital social de la Société et (ii) de la valeur nominale des parts sociales de la Société;
- 3.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de £ 1.556,88 (mille cinq cent cinquante-six Livres Sterling et quatre-vingt huit Pence) afin de le porter de son montant actuel de £ 8.443,12 (huit mille quatre cent quarante-trois Livres Sterling et douze Pence) à £ 10.000,- (dix mille Livres Sterling) moyennant un apport en numéraire;
 - 4.- Modification subséquente de l'article huit des statuts de la Société; et
 - 5.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:



Première résolution

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution

Il est décidé de convertir la devise du capital social de la Société et par voie de conséquence, la devise de la valeur nominale des parts sociales de la Société, de l'Euro (EUR) à la Livre Sterling (\pounds) , avec effet rétroactif à la date de la constitution de la Société, soit le 22 novembre 2006, en utilisant le taux de change EUR/ \pounds en vigueur à cette date et tel que publié sur le site internet d'OANDA, qui est de EUR 1,- (un euro) = £ 0,67545 (zéro virgule soixante-sept mille cinq cent quarante-cinq Livres Sterling).

En conséquence de ce qui précède, le nouveau capital social de la Société est maintenant d'un montant de £ 8.443,12 (huit mille quatre cent quarante-trois Livres Sterling et douze Pence) et est représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de £ 16,88624 (seize virgule quatre-vingt-huit mille six cent vingt-quatre Livres Sterling) chacune.

Troisième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société, à la suite de la conversion mentionnée ci-dessus, d'un montant de £ 1.556,88 (mille cinq cent cinquante-six Livres Sterling et quatre-vingt-huit Pence), afin de le porter de son montant actuel de £ 8.443,12 (huit mille quatre cent quarante-trois Livres Sterling et douze Pence) à £ 10.000,- (dix mille Livres Sterling), par augmentation de la valeur nominale de l'ensemble des parts sociales de la Société de leur montant actuel de £ 16,88624 (seize virgule quatre-vingt-huit mille six cent vingt-quatre Livres Sterling) à £ 20,- (vingt Livres Sterling), entièrement financée par un apport en numéraire de l'associé unique

Preuve de l'existence de l'apport

Une preuve de l'apport en numéraire a été fournie au notaire soussigné.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à £ 10.000,- (dix mille Livres Sterling), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de £ 20,- (vingt Livres Sterling) chacune.»

Estimation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de \pounds 1.556,88 (mille cinq cent cinquante-six Livres Sterling et quatre-vingt-huit Pence) est évalué à EUR 2.298,46 (deux mille deux cent quatre-vingt-dix huit euro quarante-six cents).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.000,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au comparant, il a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Braquet, A. Siebenaler, S. Wolter, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, Relation: LAC/2007/12876. — Reçu 22,93 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007081642/242/154.

(070090173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Transition Capital S.A., Société Anonyme, (anc. GeoSat S.A.).

Siège social: L-5753 Frisange, 43, Parc Lésigny. R.C.S. Luxembourg B 75.118.

L'an deux mille sept, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).



S'est réunie l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires de la société GEOSAT S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 43, Parc Lésigny, L-5753 Frisange, Grand-Duché de Luxembourg (la Société), constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 16 mars 2000, publié au mémorial C numéro 520 du 20 juillet 2000, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B 75.118.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel Uhl, prénommée.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1 Modification de la dénomination.
- 2 Modification de l'objet de la société
- B) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- C) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants
- D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée Générale a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en TRANSITION CAPITAL S.A. et de modifier par conséquent l'article 1 ^{er} des statuts, comme suit:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de TRANSITION CAPITAL S.A.».

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société (article 4), pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'investissement, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères. La société peut prêter ou emprunter, participer, conseiller et assister à la création et au développement de toute société ou projet d'investissement.

D'une manière générale la société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet, de manière à en faciliter l'accomplissement.».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, Relation: LAC/2007/13024. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007081617/211/53.

(070090161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck